

Rapport d'activité 2011



Mairie d'Orléans
www.orleans.fr

Édito du maire

Chers Orléanais

Ce rapport est le reflet de l'activité de la Mairie d'Orléans pour l'année 2011. Comme pour les précédents exercices, elle a été d'une remarquable intensité.



Cela, nous le devons d'abord aux 2700 agents de la Mairie. Je sais le lot de travail qu'il y a derrière les mots et les chiffres de cette présentation. Je sais qu'ils ont non seulement accompagné l'évolution de la ville, mais également celle de la Mairie en interne. Je les remercie pour leur engagement, leur mobilisation et leur capacité d'adaptation. Elle est aussi le fait de l'équipe municipale qui m'entoure et qui ne ménage pas sa peine pour porter les projets au plus près de vos préoccupations.

Si autant de réalisations ont pu être mises en œuvre, c'est grâce à la hauteur de nos investissements. Orléans se situe parmi les grandes villes qui investissent le plus, ce qui nous permet d'avoir des actions dans tous les domaines, en continu. C'est une chance pour notre capitale régionale car l'investissement est porteur d'avenir : il assure notre développement, crée de l'activité et donc de l'emploi.

Au travers de ce bilan, vous trouverez partout la concrétisation de notre triple ambition : la proximité pour répondre du mieux possible à vos attentes quotidiennes ; le rayonnement, afin d'ancrer la notoriété de la ville parmi les grandes capitales de région ; le développement durable par lequel nous contribuons - à notre niveau - à la sauvegarde de la planète et de ses habitants. Ces trois piliers soutiennent nos efforts pour concilier l'humain et l'urbain et rechercher le bien-être de chacun.

L'année 2011 a été marquée par un effort sans précédent, dans tous les quartiers, en faveur de l'embellissement de la ville, de la requalification de l'espace public (rues, places, squares), de l'aménagement urbain (rénovations de façades, résidentialisations, constructions de logements dans le cadre du GPV, de la CTA et d'une vingtaine de ZAC...). Il y a eu aussi la fin des travaux de gros œuvre de la 2^e ligne de tramway. D'est en ouest se crée une nouvelle offre de transport qui s'accompagne d'une transformation complète du paysage urbain.

Et puis, pour que vive la ville et qu'elle vive bien, nos actions se sont orientées vers la jeunesse, la pratique sportive, l'animation, la culture, l'aide au logement, les "coups de pouce" en faveur de la réussite individuelle... sans oublier la poursuite de nos efforts en matière de sécurité et dans le secteur social avec un budget de près de 9 millions d'euros pour le CCAS et le soutien aux associations œuvrant dans ce domaine.

Reflet de la mise en œuvre des engagements de l'équipe municipale, ce rapport d'activité témoigne d'un véritable tour de force en pleine période de crise. En effet, nous sommes parvenus à augmenter l'investissement - et donc à faire encore plus pour Orléans - tout en gardant la fiscalité locale stable et en réduisant la dette. Ceci est rendu possible parce que nous gérons au plus près les ressources que vous nous confiez et qui nous permettent de relever les défis du présent et de préparer l'avenir.

Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret



→ Trombinoscope P6 → Organigramme P8
→ 2011 à Orléans P10 → La carte d'identité d'Orléans P12

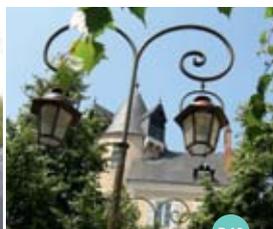
EMBELLIR ET VERDIR LA VILLE → Valoriser le patrimoine bâti P16 → Restaurer l'image des quartiers P17 → Aux petits soins pour l'espace public P18 → Préserver la biodiversité et les espaces verts P20 → Veiller sur l'environnement et prévenir les risques P21



P.16



P.17



P.18



P.20



P.21

RÉUNIR LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE ET FAVORISER LA SOLIDARITÉ

→ Bien accueillir les tout-petits P30 → Apprendre dans de bonnes conditions P31 → Des dispositifs d'insertion par l'emploi P32 → Un soutien aux personnes âgées P34 → Promotion de la santé P35



P.30



P.31



P.32



P.34



P.35

PRÉPARER L'AVENIR D'ORLÉANS → Un développement urbain harmonieux P48 dynamique et un tissu économique attractif P51 → De la biomasse pour le chauffage supérieur au cœur des priorités P54 → Recherche et innovation : un atout pour



P.48



P.50



P.51

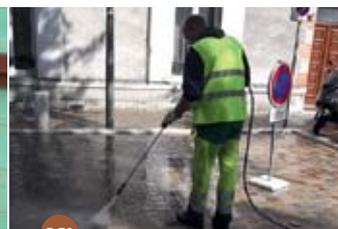
DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ → Un climat social serein P58 → Un suivi et un accompagnement de la carrière des agents P59



P.58



P.59



Sommaire

VOUS FACILITER LA VILLE → Veiller à votre tranquillité P24 → Favoriser la mobilité en ville P25 → Construire la ville ensemble P26 → Vous offrir un service public de qualité P27



ANIMER LE TERRITOIRE ET ÉCOUTER VOS ENVIES → Le rayonnement par l'animation et les événements P38 → Une attention à la culture et un soutien appuyé à la création artistique P40 → Animer la ville pour et avec les jeunes P42 → Favoriser les liens avec les associations et les villes jumelles P43 → Orléans, terre de sportifs P44



→ Des projets structurants pour la ville et son agglomération P50 → Un commerce d'usage urbain P52 → Eau potable : Une qualité et des prix maîtrisés P53 → L'enseignement de la ville P55



DES FINANCES 2011 SAINES ET SOLIDES

→ Une stratégie financière volontaire et réaliste P62 → Bilan financier - Évolution des dépenses 2010/2011 P63 → Analyse consolidée des comptes P66





Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret

Les élus de la majorité

Embellir et verdier la ville



Olivier Carré
1^{er} maire-adjoint
(urbanisme)
Député du Loiret



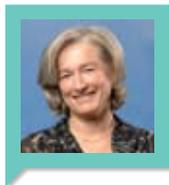
Christel Casteret
conseillère municipale
(aménagement urbain)



Aude de Quatrebarbes
adjointe (espace public
et politique de proximité)



Marie Cugny-Seguïn
adjointe 2008-2011
(développement durable)



Anne d'Aux
conseillère municipale
(eau potable et risque
inondation)

Animer le territoire



Martine Grivot
2^e maire-adjoint
(sports et vie associative)



Eric Valette
adjoint (culture)

Vous faciliter la ville



Florent Montillot
4^e maire-adjoint
(tranquillité publique)



Muriel Cheradame
adjointe (transports)



Catherine Mauroy
adjointe
(quartiers Centre-ville)



Brigitte Ricard
conseillère municipale
(Carmes-Bannier)
(petite enfance, handicap)



Jean-Pierre Gabelle
adjoint (quartiers Nord)



Soufiane Sankhon
adjoint (jeunesse)



Marie-Thérèse Pillet-Duchateau
adjointe (relations inter-
nationales, tourisme)



Laurent Blanluet
conseiller municipal
(Blossières-Acacias)



Corine Parayre
conseillère municipale
(Gare-Pasteur-
Saint-Vincent)



Jean-Luc Poisson
adjoint (quartiers Est)



Florence Carré
conseillère municipale
(Argonne-Nécotin-
Belneuf)



Christophe Magnier
conseiller municipal
(St Marc-Fg Bourgogne-
Argonne sud)
(biodiversité)



Catherine Héau
conseillère municipale
(enseignements
artistiques)



Abel Moitié
conseiller municipal (arts
plastiques et associations
patriotiques)



Michel Langerue
adjoint (quartier
La Source)



Claude Montebello
conseiller municipal
(La Source)



Nadia Labadie
adjointe (quartiers
Ouest)



Gérard Gainier
adjoint (quartier
Saint-Marceau)



Alexandra de Changy
conseillère municipale
(vie associative)



Philippe Pezet
conseiller municipal
(sport de haut niveau)

Réunir les conditions de la réussite et favoriser la solidarité



Alexandrine Leclerc
adjointe (action sociale)



Bénédicte Maréchal
adjointe (éducation)



Isabelle Baranger
conseillère municipale
(emploi/politique de la ville)



Samir Labeled
conseiller municipal
(sport pour tous)



Nihad Souaid
conseillère municipale

Trombinoscope

(octobre 2012)

Préparer l'avenir



François Foussier
adjoint (commerce)



Charles-Éric Lemaigen
adjoint (économie) et
président de l'AggLO



Béatrice Barruel
adjointe (enseignement
supérieur, recherche,
développement durable)



Gérard Besson
conseiller municipal
(grands projets)



Thérèse Suire
conseillère municipale
(logement)

Finances



Michel Martin
3^e maire-adjoint (finances,
affaires juridiques)

Des femmes et des hommes au service de la collectivité



Muriel Sauvegrain
adjointe (personnel, moyens
généraux, chauffage urbain)

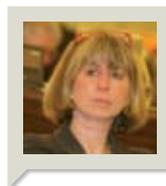
Les élus n'appartenant pas à la majorité



Avelino Valle
conseiller municipal



Jean-Paul Briand
conseiller municipal
(remplaçant M.-Th. Noël,
élu 2008-2011)



Ghislaine Kounowski
conseillère municipale



Michel Brard
conseiller municipal



Philippe Deloire
conseiller municipal
(remplaçant S. Ferkatadji,
élu 2008/11)



**Corinne Leveux-
Teixeira**
conseillère municipale



Jean-Philippe Grand
conseiller municipal



Carole Miko
conseillère municipale



Baptiste Chapuis
conseiller municipal



François Reisser
conseiller municipal
(remplaçant E. Pelloie,
élu 2009-2012)



Marie-Thérèse Nganga
conseillère municipale



Dominique Lebrun
conseiller municipal



Michel Ricoud
conseiller municipal



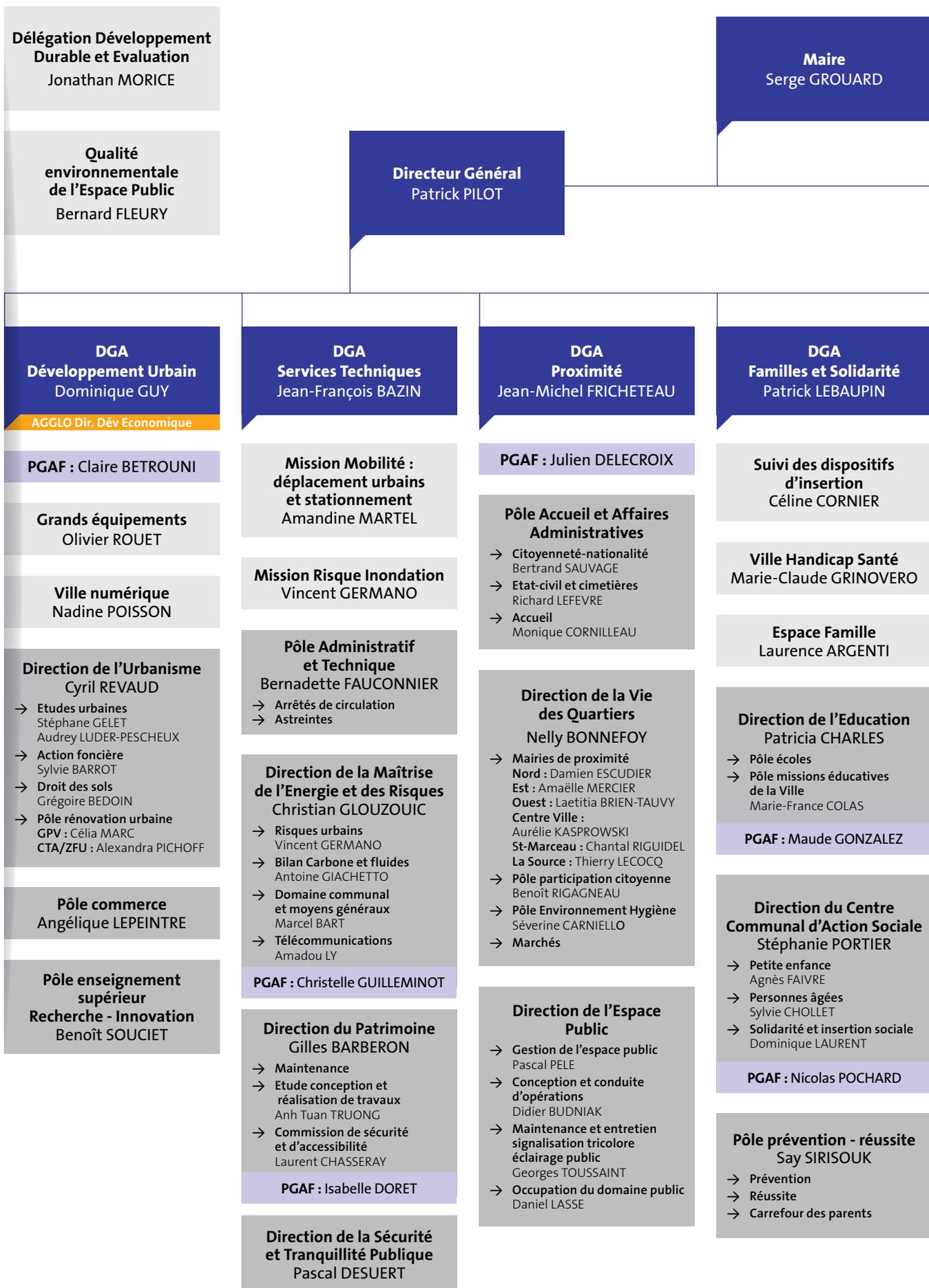
Guy Torrelles
conseiller municipal



Tahar Ben Chaabane
conseiller municipal

Organigramme

(octobre 2012)



Conseil Municipal

Directeur de Cabinet
Philippe FROMENTAUD

Dir. du Bureau
du Cabinet et des
Relations Publiques
Olivier RAVOIRE

Dir. de l'Information et
de la Communication
Chrystel DE FILIPPI
Corinne CLAPIER

DGA
Vie Culturelle et Sportive
Catherine DUPRAZ

DGA
Finances et Administration
Patrick PREVOST

DGA
Relations Humaines
Mireille FAURE

PGAF
Patricia DESMASURES
Hervé RINGUEDE

PGAF
Alice ADOBET

PGAF
Claire MALON

Mission jeunesse
Adeline TUTOIS

Mission Dématérialisation
Allaa SIAM

Pôle Communication
et Action sociale

Direction de la Culture et
de la Création Artistique
Sophie FERKATADJI

Direction des Finances
Véronique JACQUES

→ Communication Interne
Elodie HIOLLE
Sylvie BAUCHET
→ Action Sociale : Coralie ROUET
• Service Social
• Conseillers CNAS/COS
• RIA/Cartes parking

- Soutien à la création artistique
Malika BEJARANO
- Ville d'Art et d'Histoire
Pauline MARTON
- Conservatoire
Agnès HERVE-LEBON
- ESAD : Jacqueline FEBVRE
- Musée des Beaux Arts
Isabelle KLINKA
- Muséum : Philippe GUILLET
- Médiathèque
Anne-Françoise BLOT
- Autres établissements

Direction des Assemblées
et Procédures Internes
Béatrice NICOLAS

Direction de la
Commande Publique
Nabila CHERAIR

→ Marchés publics :
Elodie MAO DEMAIMAY

Direction
Vie Professionnelle
Marie-Christine
TERRIER-MESLAND

→ Rémunération
Valérie CHEVALIER
→ Gestion des carrières
→ Gestion du temps
→ Pôle retraite
Patricia MACCARIO

Direction de l'Évènementiel
Bertrand LYONNET

- Programmation
des événements
- Pilotage des événements
- Régie des événements

Direction Juridique
Nelly HANNOT

→ Juridique
→ Assurances
→ Documentation

Direction Emploi,
Formation et Conditions
de Travail
Olivier VERNAY

→ Recrutement, mobilité,
effectifs
Claire MORET
→ Formation
Camille MARGOLLE
→ Conditions de travail,
organisation
Perrine KERBART
Kathalyne PATOU
→ Prévention Hygiène
et Sécurité
Julien HUGUENIN
→ Médecine préventive
Ginette LEBLANC

Direction
des Sports et Loisirs
Philippe BASSET

- Equipements sportifs
Michel SAUGET
- Education et pratiques
sportives
Sylvie PONDVILLE
- Soutien aux clubs et
associations sportives
Emilie MUSSET

Direction des Systèmes
d'Information
Nadine POISSON

→ Infr. syst. Expl. Réseaux
→ Support informatique
François GANDON
→ Etudes Applications
Patricia PETROVIC
→ SIGOR : Angéline MERCIER
→ Reprographie
Alain BOURGOGNE

AGGLO

■ Directions générales
adjointes

■ Directions/Pôles

■ Pôles de Gestion
Administratifs et
Financiers

■ Missions et
délégations

■ Services mutualisés
avec l'AggLO

14 janvier – Concert en hommage à Jean-Marc Cochereau, directeur musical et chef de l'Orchestre symphonique, disparu le 10 janvier



11-12 février – Cécilia Berder décroche l'argent en coupe du monde de sabre, au Zénith d'Orléans



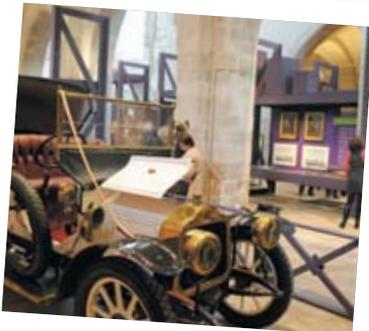
11 mai – Inauguration des allées Pierre-Chevalier, requalifiées, et du jardin partagé d'Emmanuel (quartier Madeleine)



5 septembre Rentrée de l'école Olympia-Cormier, totalement transformée



5 novembre – Dans le cadre du Label ville d'art et d'histoire, nouvelle exposition sur 3 siècles d'industrie orléanaise



27 janvier – Inauguration du Musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv, en présence de Simone Veil et de Jacques Chirac



12 mars – Inauguration de l'exposition Richelieu à Richelieu au Musée des beaux-arts



21 juin-2 juillet La magie opère à Orléans Jazz



29 janvier – Ouverture de la Maison des associations et de l'École de musique de La Source



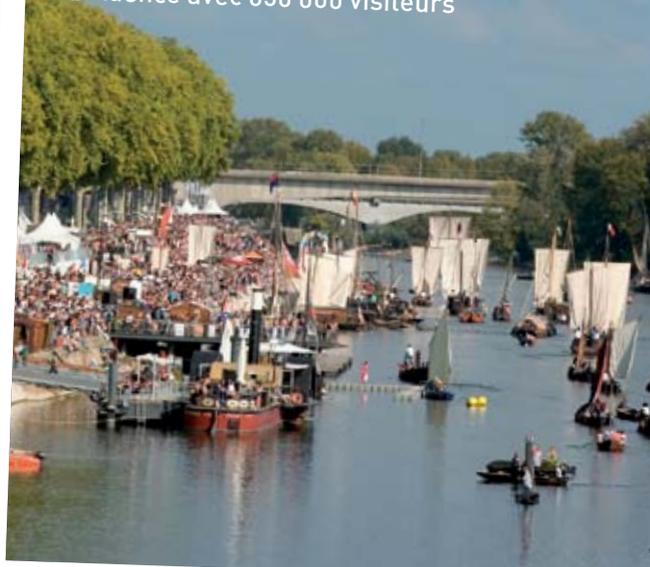
8 avril – Pose de la 1^{re} pierre de Genabum park, dans la ZFU Argonne



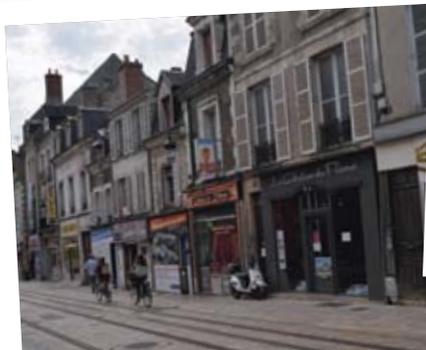
27 juin – Quatre équipes pluridisciplinaires retenues pour concourir au projet Arena d'Orléans sur le site industriel Famar



21-25 septembre Le festival de Loire bat son record d'affluence avec 650 000 visiteurs



15 novembre – Ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la Zac des Carmes-Madeleine



2011 à Orléans



16 avril - 1^{er} Festival hip-hop d'Orléans



8 mai - Chaleureux accueil du public des Fêtes de Jeanne d'Arc à l'invité, Patrick Poivre d'Arvor

Été - De Danse for life à la Fête des Duits, on ne s'ennuie jamais sur les quais de Loire



30 septembre - Démarrage de la construction de la chaufferie biomasse à La Source



18 novembre - 1^{er} Orléemploi organisé par la Mairie, à l'Argonne



11 mai - Démarrage du Tour 2011 des assemblées générales de quartier



22 mai - 3 500 cyclistes au Vélotour organisé dans le cadre des Journées du développement durable



24 août - Ugo Legrand en bronze aux Mondiaux de Paris-Bercy



11 juillet - Quatre équipes pluridisciplinaires retenues pour concourir au projet d'aménagement de la place du Martroi



5 octobre - Ouverture, à Orléans, du débat public sur le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon



23 octobre - Michaël Llodra remporte le 7^e Open d'Orléans



9 décembre - La Grande roue du marché de Noël crée l'événement sur la place du Martroi



16 décembre Présentation de Pauline Finet, choisie pour figurer la Jeanne d'Arc du 600^e anniversaire fêté à Orléans en 2012

Les atouts d'une capitale régionale

Une ville de

116 828

habitants (population totale – Insee 2009)

dans une agglomération (22 communes) de

274 000

habitants

et une aire urbaine de

420 000

habitants

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- à **1h** de Paris
- Desservie par les autoroutes A10, A19 et A71
- Située en bord de Loire, fleuve classé au patrimoine mondial de l'Unesco
- Porte d'accès aux châteaux de la Loire
- Entre Beauce, Sologne, Gâtinais et forêt d'Orléans



La carte d'identité d'Orléans

5 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Informatique, électronique et instrumentation
- Pharmacie cosmétique
- Logistique
- Agriculture et agroalimentaire
- Environnement

4 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- **Cosmetic valley** (Shiseido, Christian Dior, Gemey Maybelline...)
- **S2E2** (science et système de l'énergie électronique)
- **Elastopôle**
- **Dream** (eau et milieux associés)
- **+ un cluster : Resonat** (gestion des ressources naturelles)

8,2 %

le taux de chômage à Orléans (zone emploi) au 1^{er} trimestre 2012, alors qu'il est de 9,3 dans le Loiret et de 9,6 en France

UN PÔLE DYNAMIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

→ **+ de 20 000** étudiants (université, BTS, prépas, écoles et instituts supérieurs)

→ **+ de 2 000** chercheurs (public et privé)

→ **27** unités de recherche labellisées (CNRS, INRA, BRGM...)

→ de nombreux laboratoires privés (LVMH recherche...)



DES ÉVÈNEMENTS PHARES

- Festival de Loire
- Fêtes de Jeanne d'Arc
- Orléans'Jazz
- Festival hip-hop
- Set électro
- Coupe du monde de sabre féminin
- Open de tennis
- Master's de patinage
- Orléans au Festival d'Avignon (Arthur Nauzyciel, Josef Nadj...)

ORLÉANS RÉCOMPENSÉE

- Rubans du développement durable (2006 - 2010 - 2012)
- Marianne d'or (2007)



- Pôle d'excellence de Cœur de ville (2008)
- Label ville d'art et d'histoire (2009)
- Parc floral de La Source - jardin remarquable (2009)
- Grand prix "projets innovants aménagement urbain" pour le GPV La Source - festival Fimbacte (2009)
- Pôle d'excellence territorial - politique seniors (2010)
- Agenda 21 local France (2010)
- Territoires de commerce équitable (2010)
- Prix des collectivités accessibles catégorie emploi (2011)
- Trophée de la sécurité (2011)





HAYAMA CAFE

Le Parnasse

Le Parnasse
à l'extérieur
du restaurant
de la rue de la
Mairie
02.39.41.19.11



Embellir et verdir la ville

En une décennie, Orléans s'est profondément transformée. Belle, animée, accueillante, chaleureuse... Le visage de la ville présente de nouveaux contours appréciés par ses habitants et les touristes. Cette métamorphose se mesure aussi bien dans le centre ancien, avec ses 517 façades restaurées, que dans les quartiers où une attention particulière a été portée sur la qualité des espaces publics. Le tout dans le respect de l'environnement et du patrimoine.

- VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI P. 16
- RESTAURER L'IMAGE DES QUARTIERS P. 17
- AUX PETITS SOINS POUR L'ESPACE PUBLIC P. 18
- PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES VERTS P. 20
- VEILLER SUR L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENIR LES RISQUES P. 21

Embellir et verdir la ville

Valoriser le patrimoine bâti

→ Poursuivre la rénovation du centre ancien, l'ouverture sur la Loire et restaurer les monuments historiques → Soutenir la campagne de ravalement de façades → Accompagner la modernisation des devantures commerciales



FAITS MARQUANTS

Depuis 10 ans, Orléans a entrepris **la restauration de son centre ancien**, ce qui a lui a valu, en 2009, d'obtenir le **Label ville d'art et d'histoire**. L'année 2011 a été marquée par la poursuite de la requalification de nouvelles rues : Charpenterie, Sept-Dormants, Saint-Gilles, Éperon, Université et Fauconnerie, ainsi que de nouvelles mises en lumière et plus de végétalisation.

Le patrimoine ancien bénéficie des mêmes attentions. Parmi les opérations majeures menées cette année : le ravalement des façades de l'hôtel Hardouineau, celui du porche de N.D. des Miracles et la restructuration du hall d'entrée du conservatoire de musique.

Ravalement de façades : le dispositif mis en place par la Mairie en 2002 a permis à fin 2011 la rénovation de 517 façades, soit 5,3 millions d'euros de subventions versées et 18,6 millions d'euros d'activités économiques générées.

Prescription de la révision du Plan d'occupation des sols en Plan local d'urbanisme par

5,6 M€

dédiés à l'entretien et à la rénovation du patrimoine historique public classé depuis 2008

95 façades ravalées dans le centre ancien en 2011

86 000€ de subventions pour la rénovation de devantures commerciales

délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2011. Ce document stratégique exprime le projet de la ville en matière d'aménagement pour les 10-15 ans à venir.

Création de la Sempat, société d'économie mixte patrimoniale, pour faciliter le déroulement d'opérations qui peuvent nécessiter l'implication d'investisseurs privés. Son action concerne la construction, la rénovation et l'équipement de tout bien à usage artisanal, commercial et tertiaire ; l'acquisition, la location, la gestion, l'exploitation et l'entretien de ces immeubles en tant que propriétaire ou preneur à bail, ou au titre d'une mission confiée par un tiers ; et enfin, la cession de ces immeubles.

ET DEMAIN ?

→ **Restaurer et embellir**, de manière anticipée, **la place du Martroi**

→ **Poursuivre l'entretien et la valorisation des monuments historiques** : faitage de l'église Saint-Pierre du Martroi, toiture de l'église Notre-Dame de Recouvrance et mise hors d'eau de la grande serre du Parc floral de La Source

→ **Lancer de nouvelles opérations de ravalement** : Maison Bourgogne, église Saint-Vincent

→ **Étendre le périmètre de ravalement** obligatoire des façades au-delà des mails



J'entends tous les jours des gens me parler de l'embellissement de la ville. À travers toutes les actions que nous menons ces dernières années, de restauration et de valorisation, nous avons un objectif : rendre à Orléans la beauté qu'elle mérite. Elle a tous les atouts pour être superbe.

Serge Grouard, député-maire d'Orléans



Le ravalement de la façade de l'hôtel Hardouineau, voisin du tout aussi remarquable hôtel Grosnot, a consisté dans le remplacement des menuiseries extérieures, le renouvellement des enduits à la chaux, et le nettoyage des pierres et des briques par micro-gommage.

Restaurer l'image des quartiers

→ Accompagner et orienter la transformation des quartiers de manière cohérente et harmonieuse → Rénover le parc de logements pour le rendre plus attractif → Moderniser et développer les équipements publics → Faciliter l'installation de services de proximité



Dans un quartier où la majorité des habitants sont locataires HLM, offrir la possibilité aux gens de devenir propriétaires, leur donner l'opportunité d'un parcours résidentiel ascendant, c'est extrêmement positif. Et le quartier est gagnant puisqu'il diversifie son habitat.

*Olivier Carré,
premier maire-adjoint
délégué pour l'Urbanisme,
le Logement, la Prospective
et les Technologies
de l'information*



ET DEMAIN ?

→ **Lancer la résidentialisation du quartier Gare** comprenant la requalification des rues, des promenades et des jardins publics qui se poursuivra sur les années 2013 et suivantes (coût global : 8 500 K€)

→ **Signer le protocole d'accord** entre France Loire et la Mairie dans le cadre du **renouvellement urbain du secteur Dauphine** (résidentialisation et requalification des équipements et de l'espace public)



À quelques pas de la médiathèque et du complexe sportif de La Source, un programme de cinq maisons passives a été lancé par Les Résidences de l'Orléanais - OPH d'Orléans. Ce projet exemplaire repose sur une construction faiblement consommatrice de chauffage : 13,9 kwh/m² par an, contre plus de 150 pour une maison classique.

FAITS MARQUANTS

Le Grand Projet de Ville de La Source arrive bientôt à son terme. 98% des voiries ont été réalisées ; 108 logements en accession et en locatif ont été livrés en 2011 ; les travaux de résidentialisation sont achevés sur le secteur anciennement appelé Adélaïde-de-Savoie ; la Maison des associations et l'école de musique ont été ouvertes en début d'année ; et la restructuration de la Dalle a été engagée.

La Convention Territoriale de l'Argonne a vu la rénovation de la place du marché. Les travaux de résidentialisation se pour-

suivent dans les secteurs Petit-Pont, Blason, Grand-Villiers 3, Louvet, parallèlement aux travaux sur les espaces publics. Une étude urbaine de requalification de la friche Stenwick et du Clos-Boudard a été engagée. La maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la Maison de santé pluridisciplinaire a été déléguée à la Semdo. Enfin, la construction du centre d'affaires Genabum Park a été lancée dans le cadre de la Zone franche urbaine (ZFU).

Secteur Dauphine, la procédure de lancement du contrat de partenariat public/privé pour la reconstruction des équipements publics et la requalification des voiries, a été approuvée.

Enfin, **quartier Madeleine**, les allées Pierre-Chevallier présentent un nouveau visage grâce à l'action combinée des Résidences de l'Orléanais - OPH d'Orléans et de la Mairie. Au programme : résidentialisations d'immeubles, requalification complète et végétalisation des allées, la création de pistes cyclables, la réorganisation et réfection de la place du marché, et modernisation de l'éclairage public.

1,3 M€

pour poursuivre les opérations du **Grand Projet de Ville de La Source**

991 000 € de crédits inscrits dans le cadre de la Convention Territoriale Argonne

721 000 € pour terminer l'aménagement de la place du marché de l'Argonne



Embellir et verdier la ville

Aux petits soins pour l'espace public

→ Entretenir et assurer la propreté du domaine public → Gagner en efficacité et en réactivité en organisant les équipes sur le terrain, au plus près des usagers → Faire d'une pierre deux coups en rénovant la voirie et en embellissant l'espace public environnant par la végétalisation



L'effort consenti depuis 10 ans en faveur de l'amélioration et de l'embellissement de l'espace public se mesure dans tous les quartiers, sans exception. Ce programme vient répondre à une préoccupation majeure des Orléanais exprimée lors des assemblées générales de quartier.

Aude de Quatrebarbes, adjointe au Maire déléguée pour la Gestion du domaine public et la Coordination de la politique de proximité



FAITS MARQUANTS

Les travaux de requalification des rues se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2011, avec **un budget dédié de 8,6 millions d'euros**. Parmi les opérations importantes : le remplacement du tablier du pont de la rue de Château-Gaillard, l'enfouissement des réseaux boulevard de Châteaudun (2^e tranche), l'achèvement de la requalification de la rue F.-Rabier, l'aménagement des abords du collège Pelletier, la réfection des rues des Murlins (une partie), des Aydes, Masse, Antigna, des Montées, des Tonneliers...

Des opérations lourdes ont été lancées : la transformation du quai du Roi, entre le pont

392 agents

municipaux répartis entre le centre municipal, les quartiers, le centre technique du fg Saint-Vincent et le Parc floral

14 rues refaites en 2011 hors tramway

7 800 interventions pour le nettoyage de stickers et l'affichage sauvage dans le cadre du dispositif 0 tag

Thinat et le Cabinet Vert, avec l'enfouissement des réseaux ; la réhabilitation de la rue de la Bretonnerie et de la rue des Grands Champs, ou la signature d'un partenariat Mairie/ERDF pour la végétalisation des transformateurs électriques.





Des budgets conséquents ont été consacrés à l'entretien : éclairage public (345K€), ouvrages d'art (100 K€), espaces verts (239 K€), signalisation tricolore (175 K€), voirie (204,2K€) et matériel (713,5 K€).

À noter **la création d'un référentiel d'entretien de l'espace public**, avec une classification par type d'espace public. Dans ce cadre, **des opérations "coup de propre"** ont été menées dans tous les quartiers de la ville. Ces travaux s'inscrivent dans cette démarche de rendre la ville belle et de freiner l'usure de l'espace public.

La Mairie et l'AggLO poursuivent leur politique d'embellissement des entrées de ville. Après le nord, la RD 2020 en bénéficie sur sa partie sud, entre la rue Lewy et le carrefour Candolle. Ces travaux, achevés fin 2011, ont transformé cet axe majeur en voie urbaine et paysagère.

L'année 2011 a également été rythmée par **les travaux de réseaux** liés à la réalisation de la 2^e ligne de tram (Cleo). Ce vaste projet de transport est aussi une opportunité pour rénover et végétaliser l'espace public.

Le plan de circulation a, par ailleurs, été adapté et des études ont été lancées pour mettre en place un nouveau plan de signalisation. Enfin, les services de la Mairie ont participé à la réflexion lancée par l'AggLO sur le nouveau réseau de transports urbains.

Orléans est **ville pilote** dans la mise en œuvre d'une plateforme recensant l'ensemble des **réseaux souterrains et aériens** sur son territoire selon une réglementation définie dans la loi Grenelle 2. Ces mesures doivent permettre de prévenir les dommages lors de

travaux, les atteintes à l'environnement et éviter les accidents de personnes.

Enfin, des améliorations ont été apportées **au plan de collecte des déchets** lancé par l'AggLO en 2010. Celui-ci vise à simplifier le geste de tri par la collecte sélective pour tous, en porte-à-porte.



ET DEMAIN ?

→ **Poursuivre le programme de rénovation de l'espace public** avec, en 2012, une enveloppe exceptionnelle de 20,7 millions d'euros

→ **L'éclairage public** va lui aussi bénéficier des crédits nécessaires à son renouvellement. De même pour les grosses réparations, la pose de signalisation horizontale et verticale, et les décorations de Noël.

→ **Achever les travaux connexes à la réalisation de la seconde ligne de tram :** mise en lumière et réfection des entrées des rues adjacentes au tracé.



En 2011, 1 937 lampes ont été remplacées par des lampes plus efficaces et économiques. Ce programme doit permettre une économie de 10% de la consommation d'énergie pour l'éclairage public.

Embellir et verdier la ville

Préserver la biodiversité et les espaces verts

→ Embellir la ville en donnant plus de place à la nature → Mettre en œuvre le plan biodiversité adopté en 2009 visant à étudier et à préserver la faune et la flore en milieu urbain → Entretien des espaces verts en respectant l'environnement et en limitant la consommation d'eau



100 jardiniers

œuvrent à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts

17 parcs et jardins

342 arbres plantés au cours de l'hiver 2010/2011

- **40%** de produits phytosanitaires utilisés sur les voiries, cimetières et espaces verts, entre 2010 et 2011



FAITS MARQUANTS

La charte de l'arbre urbain a été adoptée en mai 2011, avec l'objectif de mieux connaître la vie de l'arbre et son intérêt dans l'environnement urbain. Elle doit donner lieu à l'édition de deux guides sur les bonnes pratiques horticoles et sur la préservation de l'arbre urbain.

De nouvelles plantations sont venues agrémenter les allées Pierre-Chevallier ainsi que tout le long du tracé de la 2^e ligne de tram. De manière générale, la Mairie profite de tous ces aménagements pour verdier et fleurir davantage la ville.

L'opération "Embellissons nos rues" va aussi dans ce sens.

Elle a été lancée pour permettre à ceux qui le souhaitent de fleurir l'espace public à la lisière des façades et des clôtures de leurs habitations.

Dans le quartier Madeleine, **le Jardin partagé d'Emmanuel** a vu le jour, sur un terrain anciennement propriété des Résidences de l'Orléanais. Et, à l'est d'Orléans, 27 nouveaux jardins familiaux ont été créés, portant le total à 377 parcelles.

En adhérant à la Stratégie nationale pour la biodiversité, la Mairie s'est donné les moyens d'informer à grande échelle sur les actions qu'elle a entrepris dans ce domaine : plan biodiversité, suivis faunistique et floristique, pigeonier contraceptif, ruches pédagogiques, charte 0 pesticide en partenariat avec Loiret nature environnement, charte de l'arbre urbain, etc. Un moyen également de partager des expériences et de créer des synergies avec les autres acteurs du réseau.

Les jardins de Cocagne ont été élus domicile au sud de la Loire, sur des terres mises à leur disposition par la Mairie. 31 personnes s'impliquent à

raison de 24 heures par semaine sur ce chantier d'insertion, encadré par sept salariés. Le principe est toujours le même : culture zéro pesticide, arrosage contrôlé, nettoyage manuel des mauvaises herbes et récoltes saisonnières.

ET DEMAIN ?

→ **Mettre en valeur** les parcs de la Fontaine de l'Etuvee, la plaine de jeux du Belneuf et de la Motte-Sanguin

→ **Réaliser des plantations** sur la place d'Armes, au cœur de la ZAC Sonis



Les résultats des inventaires de la faune et de la flore réalisés dans le cadre du plan biodiversité sont régulièrement valorisés au travers d'expositions au Muséum. Ils guident également les aménagements et les orientations d'urbanisme du territoire.



Dans la mise en œuvre du plan biodiversité, la Mairie ne travaille pas seule. Les habitants ont, eux aussi, un rôle déterminant dans l'entretien de leurs espaces privés et dans le regard qu'ils portent sur la nature en ville. Comme accepter qu'il y ait des "herbes folles".

Marie Cugny-Seguin, adjointe au Maire chargée du Développement durable (2008-2011)



Veiller sur l'environnement et prévenir les risques

- Dans le cadre de l'Agenda 21, intégrer les décisions du Grenelle de l'environnement visant à réduire la consommation énergétique, les émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre
- Sensibiliser et préparer les Orléanais au risque de crue



L'exercice de sécurité civile portant sur une crue de Loire (du 25 au 29 octobre 2010) s'est révélé indispensable. On a besoin que cette culture du risque soit relayée de façon pédagogique. Il faut également susciter une prise de conscience chez les habitants. L'objectif est que chaque îlot de quartier ait un référent qui puisse expliquer à ses voisins comment agir avant, pendant et après l'inondation.

Anne d'Aux, conseillère municipale déléguée pour l'Eau potable et le Risque inondation



FAITS MARQUANTS

Lancée en 2010, l'élaboration du Plan climat énergie Territorial se poursuit

en concertation avec les citoyens et les acteurs professionnels. Elle s'appuie sur le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la ville et sur la mobilisation forte des acteurs autour des pistes pouvant être mises en œuvre.

Avec cet outil, la Mairie veut **changer d'échelle** pour systématiser les diagnostics quantifiés et obtenir, dans tous les projets, une réduction sensible des rejets de gaz à effet de serre. Ce document, finalisé en 2012, vient compléter, à l'échelle du territoire communal, le **bilan carbone patrimoine et services** déjà réalisé par la Mairie.

Le 30 septembre, la Mairie a posé la **première pierre de la chaufferie biomasse de La Source** (elle alimente 7420 logements, des bâtiments municipaux, l'université, l'hôpital...). Cette énergie, issue de résidus de forêts alentours et de recyclage (broyats...), permet non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi de diminuer la facture de l'abonné.

La Mairie a publié son premier rapport de développement durable. Les résultats de son engagement sur ces questions sont ici mesurés selon 30 indicateurs. Orléans est, par exemple, régulièrement citée pour ses efforts en matière de consommation d'eau, en baisse d'environ 1/3 depuis 1998.

En ce qui concerne les risques urbains, la Mairie a éprouvé son organisation lors d'un exercice piloté par la Préfecture visant à mettre à jour le plan d'évacuation du Val d'Orléans en cas de crue. Elle a également recensé un ensemble de mesures et de précautions à prendre s'agissant de la construction en zone inondable.

Toute l'année, le **pôle municipal Environnement - Hygiène** vérifie la qualité de l'eau potable, les eaux de baignade, le respect des règles d'hygiène dans l'habitat et contrôle les nuisances sonores dans les établissements recevant du public.

Comme chaque année, les **Journées du développement durable**, organisées par la Mairie pour sensibiliser le grand public à ces questions, ont été un succès. Son salon, baptisé EdiTierre, était inauguré par Serge Lepeltier, ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique.



ET DEMAIN ?

→ Étendre la biomasse au réseau de chauffage urbain du nord Orléans

(lire aussi p. 52)

→ Négocier un nouveau contrat de concession de distribution d'électricité

→ **Remettre en concurrence** la totalité des contrats d'exploitation des installations de génie climatique de l'ensemble des bâtiments communaux et des piscines

→ **Suivre la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation Val d'Orléans**, en concertation avec la direction de l'Urbanisme



Suite à la thermographie aérienne réalisée en 2010, la Mairie a initié des permanences dans les quartiers afin de permettre aux habitants d'obtenir résultats et avis sur l'état d'isolation de leur toiture.

30 000 m³

d'eau potable produits chaque jour

- 20% de rejet de gaz à effet de serre d'ici 2020

4 nouveaux véhicules propres dans le parc automobile municipal

5 piézomètres pour mesurer le niveau de la nappe en cas de crue et alerter rapidement la population



69

Vous faciliter la ville

Aider les nouveaux habitants à prendre leurs marques dans la cité. Améliorer et développer de nouveaux services pour simplifier les démarches et le quotidien des Orléanais. Permettre à tout un chacun d'apporter sa pierre à l'édification de sa ville, de son quartier, et sereinement. Vivre la ville simplement et sereinement. Des objectifs en face desquels la Mairie met des moyens et des outils.

- VEILLER À VOTRE TRANQUILLITÉ P. 24
- FAVORISER LA MOBILITÉ EN VILLE P.25
- CONSTRUIRE LA VILLE ENSEMBLE P.26
- VOUS OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ P.27



Vous faciliter la ville

Assurer votre tranquillité

→ Poursuivre les efforts de lutte contre la délinquance menés depuis 10 ans → Organiser et coordonner l'activité de la police municipale, en partenariat avec la police nationale → Assurer une mission de prévention, en particulier dans les quartiers prioritaires



Entre 2001 et 2011, la part des mineurs dans la délinquance a baissé de 23,3%. Cette baisse est liée au travail des différentes structures mises en place par la Mairie comme le Pôle de prévention et de réussite éducative, le Carrefour des parents ou encore les Maisons de la réussite dans les quartiers.

Florent Montillot,
maire-adjoint délégué pour
la Tranquillité publique, la Réussite,
la Prévention et l'Intégration

FAITS MARQUANTS

Les résultats de la lutte contre la délinquance se sont traduits à nouveau en 2011, par une baisse du nombre des délits constatés : 8 par jour en 2011 contre 24 par jour en 2001 ; 41% d'élucidation en 2011 contre 17% en 2001 ; 38 795 victimes épargnées en 10 ans ; moins de 30% de véhicules incendiés en 2011 par rapport à 2001 ; soit une baisse globale de 64% de la délinquance de proximité dans tous les quartiers de la ville en 10 ans.

- 64%

de baisse de la délinquance de proximité, enregistrée à Orléans, en 10 ans

117 caméras installées sur la voie publique pour la vidéo-protection

189 agents composent la direction de la Tranquillité publique

L'agrandissement du Centre de sécurité orléanais (CSO), en 2011, permet aux agents de mener, dans de meilleures conditions, leurs missions : gérer le dispositif de vidéo-protection, recevoir les appels, gérer les patrouilles...

Le service de Prévention, Médiation et Réussite a réalisé 3 062 interventions liées à des problèmes comportementaux, de troubles de voisinage ou de conflits familiaux. Il compte 27 agents permanents et 50 parents-relais, et se place au service des habitants des Blossières, de l'Argonne et de La Source.

Une deuxième Maison de la réussite a été inaugurée à l'Argonne - la première est installée à La Source. Elle regroupe les antennes de la Maison de l'emploi et de la Mission locale. Elle permet aux habitants de retrouver, en un seul endroit, des informations relatives à la réussite éducative et à la prévention.

Le dispositif de réussite éducative a suivi 616 enfants, soit 513 familles concernées. Chacun d'eux a bénéficié d'un parcours individualisé couvrant

plusieurs domaines : psychologie, social, scolaire ou culturel.

Le Carrefour des parents a réuni plus de 1 300 personnes, en 2011, au cours de 93 rencontres. Il s'agit d'un dispositif de prévention qui aide, rassure, donne confiance et valorise les parents dans leur rôle.

Le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) a permis de développer des actions complémentaires de prévention de la délinquance, dans le domaine du décrochage scolaire, de l'accompagnement parental ou de jeunes en difficulté. 162 parents ont bénéficié de ces actions en 2011.

37 jeunes, de 17 à 25 ans, demandeurs d'emploi en grande difficulté, ont intégré **les chantiers éducatifs**. Ils sont, par exemple, intervenus sur le montage et le démontage des stands d'Eté Punch ; d'autres ont participé à des travaux de peinture ou de maçonnerie. Objectif : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Des chantiers citoyens, organisés par Escale, l'Union

pétanque argonnaise et la Maison de la Réussite de l'Argonne ont, par ailleurs, amené 36 jeunes à s'impliquer dans l'animation autour de l'activité foot, l'organisation d'un repas partagé, ainsi que la réalisation d'un projet citoyen autour des métiers de l'animation.

La 10^e charte de bonne conduite pour les débits de boisson est entrée en vigueur le 29 avril 2011 jusqu'au 30 octobre. Elle autorise les exploitants signataires, une trentaine, à ouvrir leur établissement jusqu'à 2h du matin au lieu d'1h. En contrepartie ils s'engagent à limiter les nuisances sonores et à lutter contre les conduites addictives et les discriminations.

Une charte des épiciers, inédite en France, est venue compléter ce dispositif. Signée avec la Fédération nationale des épiciers et des commerçants orléanais, elle encadre les pratiques professionnelles en matière de vente de boissons alcoolisées en nocturne.

Favoriser la mobilité en ville

→ Développer des modes de déplacements collectifs et individuels alliant développement durable, forme et plaisir → Faciliter l'accès et le stationnement en centre-ville → Favoriser et sécuriser la pratique du vélo en milieu urbain



Le vélo s'inscrit dans la ville car nous en facilitons l'usage. Pistes cyclables, double-sens de circulation, arceaux à vélos, zones 30 et partagées sont autant d'outils que nous développons pour favoriser les modes de déplacements doux.

Muriel Chéradame, adjointe au Maire déléguée pour le transport, les déplacements, la 2^e ligne de tram, le stationnement et la sécurité routière



FAITS MARQUANTS

Le réseau de transports urbains se prépare à intégrer **la ligne B du tram** (lancement le 29 juin 2012). Une réflexion, pilotée par l'AggLO durant 3 ans auprès des communes, des partenaires, des professionnels et des usagers permet d'affiner le futur réseau.

Ce ruban de 11,5 km traversant quatre communes d'est en ouest (Saint-Jean-de-Braye, Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle et La-Chapelle-Saint-Mesmin) vient compléter les 18 km de **la première ligne**, axée nord-sud. Près de 40 000 passagers l'empruntent chaque jour.

Profitant des travaux de la 2^e ligne de tram, la Mairie réalise de nombreux aménagements sur l'espace public. Parmi eux, **la piétonisation de la rue des Carmes** pour recréer un lien naturel avec la place de Gaulle où se croiseront les lignes A et B du tram.

Le stationnement reste un véritable outil de gestion des déplacements avec 1 140 places disponibles dans les 6 parkings-relais existants (3 au nord et 3 au sud). Les vendredi soir, samedi soir et

veilles de jour férié, **on peut stationner pour 1€** dans les parkings Charpenterie, Châtelet et Cathédrale.

Enfin, durant la trêve de Noël, la Mairie et Orléans Gestion offrent **1h30 de stationnement** aux usagers des parkings Cathédrale, Charpenterie, Châtelet, Chats Ferrés, Gambetta, Hôtel de Ville et Saint-Paul.

Le vélo gagne du terrain. Avec **32,1 km de pistes cyclables** et 29,7 km de bandes cyclables, Orléans favorise chaque année un peu plus la pratique du vélo qui représente 6% des déplacements en ville. **14 rues ont adopté un système cyclable en double sens.**

Quant au dispositif **Vélo+** (location de courte durée) mis en place par l'AggLO, il rencontre de plus en plus d'adeptes : + 20% en un an.

Le 6 avril, la Mairie et l'Université ont organisé une journée destinée à **promouvoir les déplacements doux**, à La Source. L'occasion également de renforcer les échanges entre étudiants et habitants de ce quartier.

ET DEMAIN ?

→ **Préparer l'arrivée de la seconde ligne de tram** (juin 2012) et la mise en route du nouveau réseau de transports en commun.

→ **Lancer la construction du parking du Cheval-Rouge**, qui offrira 250 places de stationnement supplémentaires en centre-ville. Il sera surmonté d'une toute nouvelle place, entièrement végétalisée.

9 260

places de stationnement dans toute la ville dont près de 2 500 gratuites sur la voirie

1 rame de tram transporte l'équivalent des passagers de 170 voitures



Pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, Orléans est une des premières villes en France à appliquer une réglementation des livraisons en centre-ville favorisant les véhicules électriques et à adopter le disque vert offrant 1h30 de stationnement sur voirie aux conducteurs de véhicules propres.

Vous faciliter la ville

Construire la ville ensemble

→ Développer la participation citoyenne par le biais des réunions publiques, ateliers thématiques, visites de terrain → Faciliter la vie quotidienne et embellir le cadre de vie des habitants par la réalisation de petits aménagements d'espace public



1 550

participants aux **assemblées générales de quartier** en 2011 (hausse de 10%/2010)

167 aménagements réalisés en concertation

1 million d'euros consacrés chaque année à la réalisation d'aménagements de proximité



FAITS MARQUANTS

Pour faciliter la participation citoyenne, la Mairie a mis en place différents outils : les 12 **conseils consultatifs de quartier (CCQ)** où naît la concertation avec les habitants ; les **comités de mobilisation et d'animation (CMA)**, chargés, au sein des CCQ, d'encourager la participation citoyenne et d'animer les ateliers de travail ; et le **Forum citoyen** où sont abordés les grands projets de la ville.

La participation citoyenne a été en 2011 plus soutenue encore qu'en 2010, compte tenu des nombreux projets menés par la ville. 126 réunions publiques ont été organisées ; 210 personnes ont participé au tirage au sort des comités de mobilisation et d'animation ; 3 ateliers de travail des CMA se sont, en moyenne, tenus dans chaque quartier.

Enfin, le Forum citoyen a été sollicité, entre autres, sur trois gros dossiers : la ZAC Carmes-Madeleine, la place du Martroi et le Plan climat énergie territoire.

Autres exemples : le comité de mobilisation et d'animation Bourgogne - République a travaillé sur la création de plaques historiques dans le centre ancien. Tandis qu'à Saint-Marceau, quartier au passé horticole, une signalétique a été mise en place dans les parcs et jardins.

Des aménagements ont été réalisés **à la demande ou en lien avec les habitants** : le Jardin partagé d'Emmanuel, une zone de stationnement boulevard Saint-Euverte, des ralentisseurs au carrefour des rues du Petit-Pont et Saint-Denis ou encore, un visio-flash pour sécuriser la traversée des piétons à l'angle des rues des Chabassières et de Barbotte.



L'opération Fleurissez votre quartier connaît un grand succès auprès des habitants. Le concours est ouvert à toutes les formes de fleurissement, privé ou collectif, et contribue à embellir la ville.

Les **Journées des quartiers**, organisées au printemps, ont permis aux Orléanais de (re)découvrir un quartier par le biais de visites ou d'animations à thème.

La **Fête des voisins** a aussi cette vocation de favoriser les échanges entre habitants d'un même quartier ou d'une même rue. La Mairie apporte son concours par le prêt de matériel et en soutenant, à hauteur de 1800€ par an, l'association Immeubles en Fête, chargée de promouvoir l'événement.



Les Orléanais s'impliquent de plus en plus dans la vie de leur ville. Ils assistent aux réunions thématiques, s'investissent dans les comités de mobilisation et d'animation, car ils savent qu'ils sont entendus.

Jean-Pierre Gabelle, adjoint au Maire pour les quartiers Nord



Nadia Labadie, adjointe au Maire pour les quartiers Ouest



Michel Languerre, adjoint au Maire pour La Source



Catherine Mauroy, adjointe au Maire pour le Centre-ville



Jean-Luc Poisson, adjoint au Maire pour les quartiers Est



Gérard Gainier, adjoint au Maire pour Saint-Marceau



Vous offrir un service public de qualité

→ Accueillir, orienter et renseigner le public qui contacte la Mairie → Faciliter l'ensemble des démarches administratives → Développer de nouveaux services aux citoyens grâce, notamment, au multimédia



99 595

visiteurs reçus par le service Accueil de la Mairie, en 2011

12 576 appels reçus, en moyenne, chaque mois, à l'hôtel de ville

725 courriers reçus chaque jour par la Mairie

748 délibérations et **8 971** arrêtés municipaux en 2011

18 bornes d'accès gratuit au Wifi dans les lieux publics

FAITS MARQUANTS

En chiffres, l'activité du **service municipal Citoyenneté**

- **Nationalité** se révèle impressionnante. Les voici détaillés :

- **recensement de la population** : 4928 logements recensés par 30 agents,

- **identité-nationalité** : 4308 cartes nationales d'identité et 3529 passeports délivrés, 455 autorisations de sortie de territoire établies, 444 jeunes recensés,

- **élections** : 61904 électeurs sur la liste électorale, 19554 inscriptions réalisées, 22 bureaux de vote concernés par les élections cantonales,

- **instructions des dossiers**

étrangers : 575 attestations d'accueil délivrées, 302 demandes de cartes de séjour traitées et 76 dossiers de regroupement familial instruits,

- **réglementation** : 342 débits de boisson temporaires et 59 permanents délivrés,
- **gestion des salles municipales** : 238 réservations de salles utilisées par des associations et des particuliers.

Du côté du **service d'État civil** :

- 4247 naissances enregistrées,
- 638 actes de reconnaissance établis,

- 8617 mentions marginales apposées (séparations, mariages, divorces, adoptions...) et 240 jugements transcrits dans les registres,

- 747 duplicatas de livrets de famille et 2645 mises à jour,
- 388 unions célébrées dans les salons de l'hôtel Grosloz,

- 1797 actes de décès établis,
- 4173 autorisations administratives délivrées (dérogations d'horaires de fermeture pour les débits de boisson, ventes au déballage, ouvertures du dimanche...),

- 165 concessions funéraires attribuées et 206 renouvelées.
- 428 contrôles d'inhumation.

Un columbarium a été créé dans le cimetière St-Marceau.

Toutes les mairies de proximité sont équipées **de deux postes multimédia**, l'un connecté au réseau interne pour donner des informations aux riverains, des invitations (sur écran mural) ; le second connecté à un réseau indépendant, permettant aux usagers d'accéder à des sites Internet dont la liste est prédéfinie.

L'extension du service **Concerto** permet de simplifier les démarches d'inscription dans les centres de loisirs et à l'école municipale d'initiation sportive. Par ailleurs, des terminaux de paiement par carte bancaire ont été installés pour régler les prestations des centres de loisirs.

Un portail d'inscription en ligne sur **les listes électorales** a également été ouvert, ainsi qu'**un portail des archives municipales** mettant en ligne le cadastre, l'état civil et le recensement de la population.

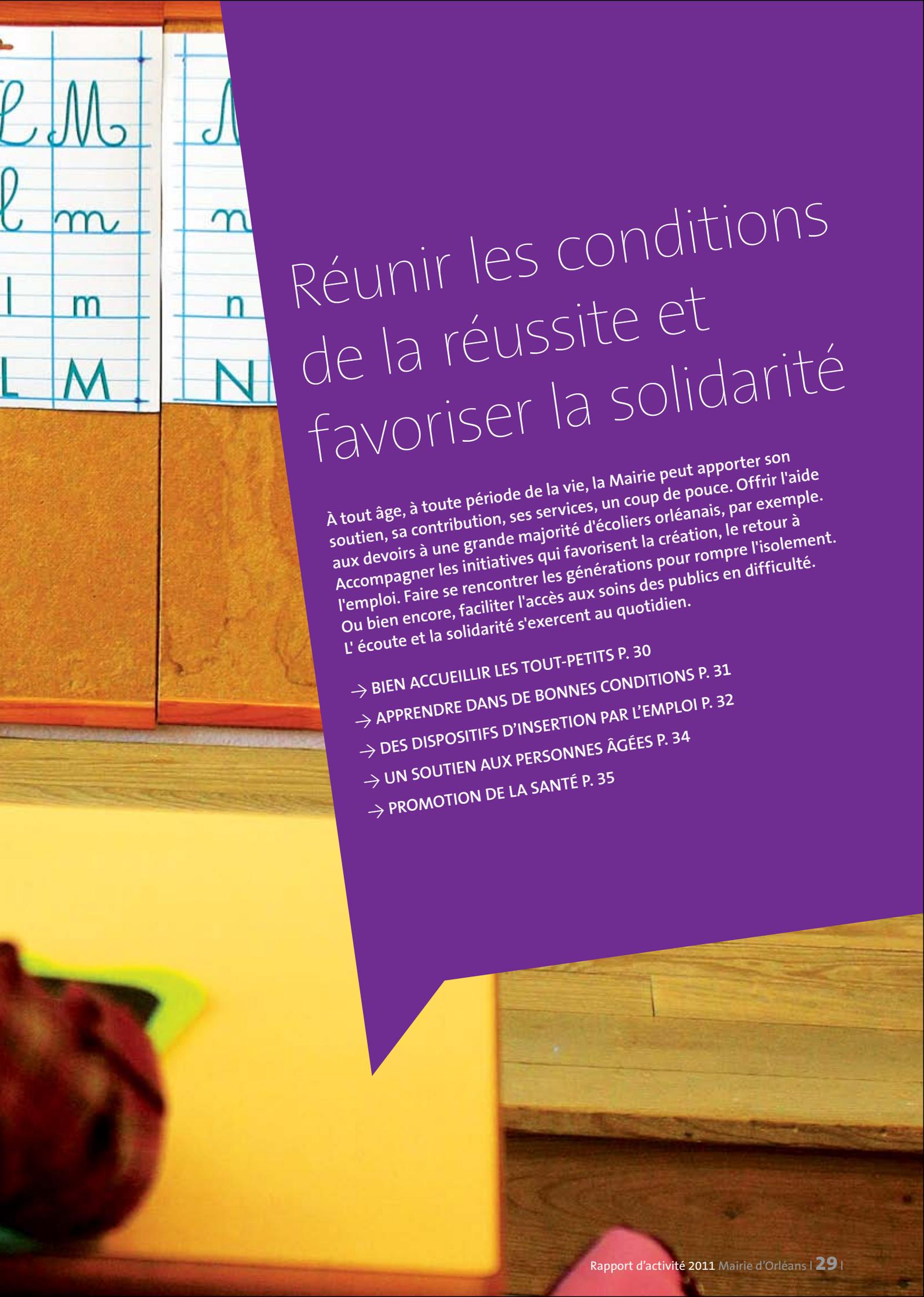
Enfin, la mairie d'Orléans a réactualisé **sa charte des mariages** avec l'objectif de concilier la solennité de cette cérémonie et son caractère festif.



La Mairie s'est engagée dans la dématérialisation d'un grand nombre de ses services (courriers, fiches de paie, etc.). Ce qui va lui permettre de réduire les frais d'affranchissement et de générer des économies de papier.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L





Réunir les conditions de la réussite et favoriser la solidarité

À tout âge, à toute période de la vie, la Mairie peut apporter son soutien, sa contribution, ses services, un coup de pouce. Offrir l'aide aux devoirs à une grande majorité d'écoliers orléanais, par exemple. Accompagner les initiatives qui favorisent la création, le retour à l'emploi. Faire se rencontrer les générations pour rompre l'isolement. Ou bien encore, faciliter l'accès aux soins des publics en difficulté. L'écoute et la solidarité s'exercent au quotidien.

→ BIEN ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS P. 30

→ APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS P. 31

→ DES DISPOSITIFS D'INSERTION PAR L'EMPLOI P. 32

→ UN SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES P. 34

→ PROMOTION DE LA SANTÉ P. 35

Réunir les conditions

Bien accueillir les tout-petits

- Gérer les 24 structures petite enfance et offrir les meilleures conditions d'accueil aux tout-petits
- Diversifier les modes de garde en réponse aux besoins des parents
- Simplifier les démarches des familles



2 409

enfants de moins de 4 ans accueillis dans les crèches de la ville en 2011

243 agents municipaux s'occupent des tout-petits

1 066 589 euros : budget de fonctionnement des crèches de la ville



FAITS MARQUANTS

Un important travail a été réalisé en 2011 sur **l'accueil des enfants en situation de handicap**. Il a permis d'obtenir le soutien de la Caisse d'allocations familiales pour lancer le recrutement d'un psychologue et d'un psychomotricien, et préparer un projet de charte. Deux journées pédagogiques ont été consacrées à la formation de l'ensemble du personnel Petite Enfance sur les thèmes du positionnement du professionnel vis-à-vis des parents et des enfants, et du développement durable (accueil de l'enfant en situation de handicap et éco-gestes).

Les locaux de **la crèche de la Bolière et de Chocolatine** ont été mutualisés et il est prévu de rapprocher les projets pédagogiques des deux structures.

Un **questionnaire sur l'alimentation**, à l'attention des familles, a été mis en place dans les crèches, parallèlement à l'introduction de produits laitiers bio depuis mai 2011.

Les démarches des familles ont été simplifiées avec l'utilisation des données de la Caisse d'allocations familiales.

La Mairie a poursuivi les travaux d'entretien des crèches, à hauteur de **20 000 euros** en 2011.

ET DEMAIN ?

- **Mettre en œuvre** le projet d'accueil des enfants en situation de handicap, avec le renforcement des moyens humains
- **Restructurer** la crèche de la Bolière.
- **Participer** au développement du portail famille
- **Lancer** un marché d'animations afin de diversifier l'offre d'animations dans les crèches



L'accueil de l'enfant de moins de 4 ans est une priorité de la Mairie, qui s'attache à proposer des solutions variées et adaptées aux besoins des familles, dans un souci constant de qualité d'accueil des enfants et en favorisant la participation des familles.

Alexandrine Leclerc, adjointe au Maire déléguée pour la Solidarité, la Politique de la famille, la Petite Enfance, les Personnes âgées et le Handicap



Les crèches de la Ville ont introduit le bio dans le menu des tout-petits. Il représente 25% de l'alimentation servie chaque jour (produits laitiers).

de la réussite...

Apprendre dans de bonnes conditions

→ Assurer l'entretien et le fonctionnement des 67 écoles de la ville → Veiller à la sécurisation des abords → Développer les actions d'éducation artistique, musicale, sportive et à l'environnement → Développer les outils de la réussite éducative



En créant le "dossier famille" qui sert de base à toutes les inscriptions (école, cantine, activités périscolaires), nous sommes entrés dans un processus de simplification des démarches des familles.

Bénédicte Maréchal,
adjointe au Maire
déléguée pour l'Éducation



FAITS MARQUANTS

En 2011, le budget de l'Éducation s'est élevé à **2,8 millions d'euros en investissement** et à **23 millions d'euros en fonctionnement**.

La qualité d'accueil et de travail des enfants et des enseignants est une priorité de la Mairie qui se traduit, notamment, par **l'engagement de projets d'aménagement**, par la réalisation de **travaux de réfection et de réparation** et par des **dotations en matériel**. Une douzaine d'écoles ont ainsi bénéficié de travaux de rénovation (menuiseries extérieures, ravalement, etc.) en 2011.

L'École Olympia-Cormier a fait l'objet d'une rénovation thermique complète, ce qui lui permet de diviser par 4 la consommation d'énergie du bâtiment principal. Enfin, 50 000 euros ont été investis pour sécuriser l'accès de 12 écoles.

480 enfants ont été reçus chaque matin **à l'accueil périscolaire**, à partir de 7 h 30, dans les écoles maternelles et élémentaires. L'accueil du soir a regroupé, en moyenne, 977 enfants. 1160 enfants ont, par ailleurs, bénéficié quotidien-

nement d'une heure et demie d'**aide au travail personnel** en école élémentaire.

Les **26 clubs "coup de pouce"** (aide à la lecture) ont fonctionné tous les jours pour les enfants de CP, scolarisés en zones d'éducation prioritaire.

Les classes de découverte ont reçu le soutien de la Mairie à hauteur de 139 350 euros : 16 classes élémentaires pour les écoles privées, 43 classes pour les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Les actions d'éducation artistique continuent de se développer ; ainsi, chaque écolier rencontre au cours de sa scolarité, un artiste professionnel et découvre différents aspects de son art.

Les interventions musicales, assurées également par des professionnels, participent aussi à l'éveil des enfants par la découverte d'instruments, la pratique du chant choral, etc.

Enfin, les enfants peuvent tester différentes disciplines dans le cadre de **l'éducation sportive**. En 2011, 3 176 rotations (transports) ont été effectuées vers les équipements sportifs de la ville.

ET DEMAIN ?

→ **Moderniser le restaurant scolaire** M.-de-la-Fournière, avec une partie self pour les élèves à partir du CP et un service à table pour les maternelles

→ **Préparer les gros projets d'aménagement** des écoles Georges-Chardon et Claude-Lewy



450 portes et fenêtres ont été remplacées, en 2011, dans les bâtiments municipaux, en particulier les écoles, afin d'obtenir une meilleure isolation et réaliser des économies d'énergie.

9 000

élèves accueillis en écoles maternelles et élémentaires

822 490 repas servis cette même année dans les écoles

1 420 dictionnaires offerts par la Mairie aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées

Réunir les conditions

Des dispositifs d'insertion par l'emploi

→ Contribuer à l'accès ou au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment des jeunes → Favoriser l'insertion des habitants des quartiers dits prioritaires : Argonne, La Source et Blossières



La loi de Cohésion sociale permet à la mairie d'Orléans de mener depuis 4 ans une politique de l'emploi efficace. Elle favorise les conditions d'intervention des opérateurs professionnels, mutualise les services, multiplie les énergies, tout cela grâce à un outil commun : la Maison de l'emploi.

Isabelle Baranger, conseillère municipale déléguée pour l'Emploi et la Politique de la ville

FAITS MARQUANTS

L'association Planet ADAM Orléans, inaugurée en 2011 (photo ci-dessous), a été créée, avec le soutien de la Mairie et de Planet Finance France, pour détecter et accompagner les micro-entrepreneurs des quartiers de l'Argonne et de La Source. Une équipe de deux salariés à temps plein assure cette mission, à tous les stades de l'élaboration de son projet. L'association a déjà sensibilisé 450 personnes et accompagné 36 micro-entrepreneurs.

Le 1^{er} forum Orlé'emploi, initié par la Mairie, s'est tenu en novembre, à l'Argonne, au gymnase Rouget-de-Lisle. Plus de 340 personnes, majoritairement issues du quartier, ont pu, durant cette journée, accéder aux offres d'emploi proposées par les entreprises et fédérations professionnelles présentes, se renseigner à l'espace dédié à la création de micro-entreprises ou participer à divers ateliers (rédaction de CV, entretien avec un employeur, etc.).

ET DEMAIN ?

→ Planet ADAM va lancer, en partenariat avec L'Oréal, **le premier concours "Envie d'Avenir"** pour ceux qui souhaitent créer leur entreprise
→ **Organiser** le 2^e Orlé'emploi, à La Source
→ **Construire** un nouveau bâtiment à La Source, regroupant la Maison de l'emploi du bassin d'Orléans et Pôle emploi



de la réussite...

→ Soutenir et accompagner les initiatives visant à créer activité et emploi → Aider les plus démunis par le biais du Centre communal d'action sociale et en lien avec les associations œuvrant dans ce domaine



5

entreprises créées avec l'accompagnement de Planet Adam Orléans, en une année de fonctionnement

70 jeunes accueillis à l'école de la 2^e Chance Orléans Val de Loire, en 2011

434 600 euros dédiés aux projets d'insertion de proximité

10 171 visites enregistrées à la Maison de l'emploi du Bassin d'Orléans

15 256 personnes accueillies dans les agences du CCAS

Un avenant au Contrat urbain de cohésion sociale a été signé en 2011 entre la Mairie, la Préfecture, l'AggLO, la Caisse d'allocations familiales, les bailleurs sociaux et la Caisse des dépôts et consignations. Ce dispositif concerne les quartiers prioritaires de cinq villes de l'agglomération, dont Orléans. Il comprend cinq axes : l'accès à l'emploi, la santé, l'habitat, la réussite éducative, la citoyenneté. Les actions menées dans ces différents domaines ont, cette année, bénéficié à 10 781 Orléanais.

L'École de la 2^e chance d'Orléans Val de Loire s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis au moins un an, sans qualification ou diplôme, ni compétences requises pour l'accès à l'emploi ou aux programmes de formation. Elle a accueilli, en 2011, 70 élèves dont 20 ont trouvé un emploi ou une formation.

Le service Insertion/PLIE de l'AggLO a été intégré cette année à la **Maison de l'emploi du bassin d'Orléans**, afin d'accroître l'offre de services et de renforcer son rôle de guichet territorial de l'emploi. La Maison de l'emploi a, par ailleurs, poursuivi ses actions pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs : ateliers conseils, visites d'entreprises, permanences, etc.

Elle pilote également la mise en œuvre des dispositions prévues dans la **Charte locale d'insertion**. À savoir la réalisation d'heures d'insertion professionnelle dans le cadre des projets de renouvellement urbain de l'Argonne et de La Source. Entre 2009 et 2011, 63 990 heures d'insertion ont été réalisées et 142 contrats de travail ont été signés au titre

des opérations grands travaux. La Mairie a renouvelé, en 2011, son soutien à l'association **Orléans Insertion Emploi (OIE)** à travers une subvention de 26K€ et l'obtention de 4 marchés suite à des appels d'offres. L'objectif de cette structure est de favoriser l'emploi des personnes en situation précaire.

Enfin, le Centre communal d'action sociale a mis en place un guichet unique sur les trois agences sociales de l'Argonne, La Source et centre ville (15 256 personnes accueillies en 2011). Ses services ont instruit **375 dossiers de demande de RSA** et accordé **1 999 aides facultatives**. 437 personnes ont bénéficié d'une domiciliation et **l'Espace Solidarité** (épicerie sociale) a accueilli 157 familles, soit 415 personnes aidées. Enfin, dans le cadre du **Relais Cultures du cœur**, plus de 50 places de spectacles, cinéma, théâtre, musées, ont été distribuées à des personnes en situation de précarité.

ET DEMAIN ?

→ **Labelliser** l'École de la 2^e Chance d'Orléans Val de Loire

→ **Développer** le dispositif d'aides supplémentaires et de première nécessité avec le micro-crédit, le chèque O pour le paiement des factures d'eau...

→ **Élaborer** le projet de requalification du secteur du Sanitas et la démolition/reconstruction des locaux du Relais orléanais



Dans le cadre des chantiers d'insertion, une convention a été signée entre la Mairie et RFF pour la mise en place d'une opération de nettoyage des abords des voies ferrées - une 1^{re} en France. 11 personnes en insertion ont participé à ce chantier.

... et favoriser la solidarité

Un soutien aux personnes âgées

→ Améliorer l'offre d'accueil en logement-foyer → Gérer et assurer la qualité des prestations à domicile (portage de repas et téléassistance) → Favoriser les rencontres intergénérationnelles et développer les animations dans tous les quartiers



Les animations proposées par le service 3^e âge du CCAS aux personnes âgées ne sont pas de "simples amusements". Elles permettent, entre autres, de retarder la perte d'autonomie, de lutter contre l'isolement et d'établir des passerelles entre les générations. Elles sont complémentaires d'autres services tels le portage de repas ou la téléassistance.

Alexandrine Leclerc,
adjointe au maire déléguée
pour les Personnes âgées

FAITS MARQUANTS

Un livret d'accueil a été réalisé afin de faciliter l'intégration des résidents dans les 3 logements-foyers (René-Thinat, Alice-Lemesle et Isabelle-Romé).

Les logements-foyers comptent 161 résidents, soit 1,3% de plus qu'en 2010. Des adaptations dans les logements ont été réalisées, notamment le remplacement des baignoires par des douches.

Le 1^{er} septembre, le **Centre local d'information et de coordination (CLIC)** a mis en place

un guichet unique pour orienter les personnes et réaliser du suivi personnalisé.

Le partenariat avec l'Aselq et les équipements culturels s'est développé. Ainsi, 45 animations ont été proposées dans les quartiers et 4000 personnes ont assisté au spectacle, au Zénith, le 4 décembre.

Le thème de la sécurité sur la voie publique a été abordé lors d'une réunion d'information organisée par le CCAS et le Commissariat, salle Yves-Montand, pour sensibiliser les seniors aux bons réflexes.

En faveur de l'insertion, une partie de la distribution des ballotins de chocolat, à Noël, a été confiée à l'association AIDER (association intermédiaire d'aide à l'emploi et la réinsertion). Au total, la Mairie a offert **9 800 ballotins de chocolat** aux aînés nés avant le 1^{er} janvier 1939.

ET DEMAIN ?

→ **Évaluer** les logements-foyers dans le cadre de la Loi 2002-2

→ **Renouveler** la convention de partenariat avec le CLIC intercommunal

→ **Développer** les animations et évaluer les nouveautés 2012 : carte fidélité, journée autour du jeu, forum "Bien vivre sa retraite"...



100 172

repas distribués aux seniors abonnés au portage

154 bénéficiaires du service de téléassistance

10 000 agendas seniors distribués, avec tous les rendez-vous de l'année

3 285 contacts et 1 470 entretiens effectués par le CLIC réorganisé en guichet unique le 1^{er}/09/2011



L'axe intergénérationnel s'est fortement développé à travers des activités partagées avec les enfants des écoles, ou bien des rencontres avec des adultes bénéficiaires du Rsa et des jeunes en situation de handicap.

Promotion de la santé

→ Promouvoir les modes de vie favorables à la santé → Faciliter l'accès aux soins dans le cadre du Contrat local de santé → Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans la ville → Sensibiliser au handicap et développer les partenariats



9

plaques en braille

(données géographiques et historiques) posées dans le centre ancien

4 593 personnes accompagnées vers la santé notamment à la Pause santé Argonne et à l'Espace Info Santé Olympe-de-Gouges

FAITS MARQUANTS

Le **contrat local de santé**, d'une durée de trois ans, comporte une quarantaine d'actions, en lien avec les problématiques identifiées lors du diagnostic réalisé par la Mairie, en 2010. Il s'agit d'actions axées sur la **prévention et la promotion de la santé**, ainsi que la création de **maisons de santé pluridisciplinaires** à l'Argonne et à La Source (projets en cours). En 2011, plus de 5 300 sollicitations ou participations ont été enregistrées à la **Pause santé argonne** et à l'**Espace info santé La Source**. Ces structures développent et animent des ateliers (alimentation, diabète...) et des permanences (vaccinations, juridiques).

L'**information et la prévention** passent également par les **Rendez-vous de la santé**, des conférences pour tous, organisées au Muséum. Ou par l'implication de la **Mission santé et handicap** dans le déroulement du programme "**Bien-être et équilibre**", ouvert aux jeunes filles des quartiers.

Dans le domaine du **handicap**, la Mairie oriente son action vers une meilleure prise en compte des besoins des personnes handicapées. Des bandes podotactiles sont installées sur la voirie. De même, l'accessibilité est garantie dans six écoles.

Deux journées de sensibilisation, "**Changer le regard**", ont, par ailleurs, été organisées place de la République et dans les rues de la ville. Sans oublier la participation active de la ville au **Téléthon**.



Il y a une véritable réflexion, à l'échelle de la ville, quartier par quartier, sur les questions d'accessibilité. Chaque projet est pensé en prenant en compte cette thématique, grâce à la transversalité entre les services municipaux, les associations, la vie des quartiers et la Mission ville-handicap. C'est l'affaire de tous.

Brigitte Ricard, conseillère municipale chargée du Handicap, de la Petite Enfance et de la Famille



ET DEMAIN ?

→ **Poursuivre** les actions du contrat local de santé
→ **Rédiger** le rapport sur l'accessibilité des personnes handicapées à la Mairie et poursuivre les aménagements

Le 4^e Forum emploi et handicap, piloté par la Mairie et ses partenaires, s'est déroulé le 16 novembre, salle Pellicier. Près d'une quarantaine d'entreprises et de services publics y proposaient offres d'emploi et ateliers thématiques.







Animer le territoire et écouter vos envies

La ville bouillonne, il se passe toujours quelque chose à Orléans !
Ses artistes créent, expérimentent, se produisent, ici, ailleurs.
Ses jeunes fourmillent d'idées et ont le sens du partage. Son tissu
associatif se met en quatre pour répondre aux aspirations. Du Palais
des sports au Théâtre, en passant par tous les autres équipements
sportifs et culturels de la ville (Zénith, stade omnisports, Maison
des arts et de la musique, réseau des bibliothèques, Astrolabe...),
le public se laisse gagner par l'émotion.

- LE RAYONNEMENT PAR L'ANIMATION ET LES ÉVÉNEMENTS P. 38
- UNE ATTENTION À LA CULTURE ET UN SOUTIEN APPUYÉ
À LA CRÉATION ARTISTIQUE P. 40
- ANIMER LA VILLE POUR ET AVEC LES JEUNES P. 42
- FAVORISER LES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS
ET LES VILLES JUMELLES P. 43
- ORLÉANS, TERRE DE SPORTIFS P. 44

Animer le territoire

Le rayonnement par l'animation et les événements

→ Organiser des événements accessibles à tous : Festival de Loire, Fêtes Jeanne d'Arc, marché de Noël, animations des quais de Loire... → Assurer la visibilité et la régie technique des grands événements → Définir la planification de l'ensemble des manifestations



Le Festival de Loire a fait date dès sa 1^{re} édition, en 2003, parce qu'il véhicule des thèmes forts et intemporels auxquels tout un chacun est attaché et qu'il crée du "vivre ensemble". C'est aussi un des rares événements de cette ampleur, en France, dont l'accès est gratuit, y compris aux spectacles exceptionnels donnés chaque soir.

Serge Grouard, député-maire d'Orléans



FAITS MARQUANTS

Le Festival de Loire a ouvert, en 2011, une 5^e édition centrée sur la **qualité du rassemblement de bateaux** (220), la présence de 600 marinières, la valorisation des embarcations à travers la scénographie et l'expression des richesses du patrimoine ligérien.

À travers cet événement, la Mairie souhaite **valoriser ce patrimoine afin que les Orléanais se le réapproprient**. Elle entend également **soutenir la création artistique locale** (118 artistes sur les 400 présents), et affirmer **son engagement en faveur du développement durable** (tri sélectif, verres consignés...) et **sa maîtrise budgétaire** (enveloppe équivalente à celle de 2007). Quinze services municipaux et près de 2 000 personnes se sont mobilisés dans l'organisation du Festival 2011.

En préambule, **des animations ont jeté l'ancre sur les quais, de juin à septembre**. Avec le concours des associations, la Mairie a programmé plus de 60 jours d'animations entre fêtes de marinières, soirées rock, swing, salsa, rassemblement de voitures anciennes, marché

650 000

visiteurs au Festival de Loire

2 947 manifestations/an, soit 8, en moyenne, par jour

40 000 visites/mois sur www.orleans.fr lors des Fêtes de Jeanne d'Arc

+ de 60 jours d'animations sur les quais de Loire, l'été

aux livres, show floral, séances fitness et rendez-vous inédits sur les Duits. Un succès.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc demeurent un événement incontournable de la vie orléanaise, et réunit tous les publics : familial à la fête médiévale; populaire à la chevauchée de la Pucelle, au son et lumière sur la Cathédrale, aux hommages du 8 mai (en présence, cette année, du journaliste et écrivain Patrick Poivre d'Arvor) ; et jeune, au set électro orchestré par Benny Benassi et Elisa Do Brasil.

Le festival Orléans'Jazz 2011 a réuni plus de 45 500 spectateurs, avec 40 concerts programmés sur trois sites : le jardin de l'Evêché, le quartier Bourgogne pour "Place du Jazz" et, bien sûr, le Campo Santo où se sont produits Laurent de Wilde,

et écouter vos envies



Bobby McFerrin, Manu Katché, David Murray, Omara Portuondo, Gotan Project, etc.

Le 14 juillet a, lui aussi, été un succès. Plus de 8 000 personnes ont profité des animations grand public proposées l'après-midi, du concert rock, du bal musette et du toujours très attendu feu d'artifice.

Les animations, portées par des associations et soutenues par la Mairie, recueillent tout au long de l'année un grand succès tels les Fêtes de la Saint-Fiacre, le Festival de Travers, les vide-greniers ou encore les fêtes de quartier comme celle de la Barrière Saint-Marc qui a fêté ses 20 ans en 2011.

La grande roue a créé l'événement au marché de Noël. La hotte 2011 était une nouvelle fois remplie de découvertes (village québécois, sentier des glaces...), de rendez-vous et d'animations, entre parades, déambulations, concerts, spectacles pour enfants et ateliers créatifs. À noter que 40% des exposants du marché de Noël 2011 ont été renouvelés.

ET DEMAIN ?

→ **Célébrer le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc**, avec une programmation événementielle tout au long de l'année 2012

→ **Amplifier** la portée des festivités du 29 avril au 13 mai marquant la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc

→ **Créer**, en lien avec les animations déjà proposées, et en cohérence avec les projets urbains et commerciaux en bord de Loire, un véritable **espace convivial autour de l'axe ligérien et des quais**



Plus de 7 000 kg d'emballages recyclables ont été collectés lors du Festival de Loire, grâce à la mise en place de bacs de tri. Concernant la prévention des déchets, une consigne pour les verres avait également été mise en place.



Animer le territoire

Une attention à la culture...

→ Aider et promouvoir les artistes et leurs créations → Soutenir les associations dans leurs actions culturelles en faveur des publics les plus divers → Permettre aux établissements et lieux culturels d'évoluer, de se développer et de se démarquer



4 M€

de subventions aux associations culturelles et artistiques (80 entités)

958 150 € pour la rénovation et la mise en conformité d'équipements culturels

16 200 spectateurs pour *Le Bourgeois gentilhomme*, au Théâtre (prog. CADO)

270 étudiants à l'École supérieure d'art et de design



C'est une chance pour Orléans d'avoir autant d'artistes à demeure, qui enrichissent l'offre culturelle de la ville et portent son rayonnement au niveau national et international.

Eric Valette, adjoint au Maire délégué pour la Culture, le Patrimoine historique et l'Événementiel

FAITS MARQUANTS

COLLECTIONS, EXPOSITIONS

Le Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv a été inauguré le 27 janvier 2011, en présence de Simone Veil et de Jacques Chirac. Ce lieu de mémoire, animé par le Cercil, est installé rue du Bourdon-Blanc, dans les locaux d'une ancienne école entièrement réhabilités par la Mairie (1,2 million d'euros). Une salle commémore la mémoire des 4 400 enfants arrêtés lors de la rafle du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942, internés dans les camps du Loiret, puis assassinés à Auschwitz, en août.

À quelques mois du 60^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, **le musée historique et archéologique d'Orléans** lui dédie une salle. Il s'agit d'un parcours chronologique de la vie de la libératrice d'Orléans à travers le regard d'artistes.

La **Maison de Jeanne d'Arc** est, elle, en cours d'aménagement pour rouvrir en 2012, une salle multimédia équipée de bornes interactives et accueillir le **centre Jeanne d'Arc**, auparavant situé à la Médiathèque.

Les musées d'Orléans ont poursuivi, en 2011, leur programme de récolement de leurs collections (87 000 œuvres au musée des beaux-arts et 385 000 objets et spécimens au Muséum). À noter que l'exposition d'intérêt national "Richelieu à Richelieu", présentée au musée des beaux-arts, a bénéficié de prêts du Musée du Louvre, du château de Versailles, du British museum et de la National Gallery.

Après "Orléans, une ville de la Renaissance" et "Beaux temps sur Orléans", la Mairie, par le biais de son service Ville d'art et d'histoire, a donné, cette année, un coup de projecteur sur "l'industrie à Orléans, de 1650 à 1950". L'exposition a attiré 14 000 visiteurs à **la Collégiale**.

Du côté des bibliothèques, le nombre d'abonnés progresse de 5,5% (3 700 inscrits). La Médiathèque, labellisée Bibliothèque numérique, a entrepris la numérisation et la mise en ligne gratuite de ses collections patrimoniales. L'ouverture du site est prévue en 2013.

La Mairie a obtenu de l'État **l'agrément de son service archéologique**. Il peut ainsi me-

ner des fouilles préalables aux importants chantiers de la ville.

MUSIQUE, CONCERTS

180 événements ont eu lieu au **Conservatoire**, dans **la salle de l'Institut** qui a fait l'objet de travaux d'aménagement pour 497 000 euros. Ils sont programmés en lien avec ses partenaires : Fortissimo, les Folies françaises et Orléans Concours International de piano 20^e siècle. Le conservatoire dispose aussi d'une **nouvelle antenne à La Source**, aménagée par la Mairie dans l'ancienne bibliothèque.

En hommage à **Jean-Marc Cochereau**, son chef d'orchestre, décédé brutalement le 10 janvier, **l'Orchestre symphonique** a mené avec succès (plus de 11 500 spectateurs) les saisons "Beethoven An 10" et "Voyage en Italie".

Enfin, **l'Astrolabe**, scène des musiques actuelles, a accueilli 13 800 spectateurs, avec au programme : Joey Starr, Catherine Ringer, Yann Tiersen et Stromae. De même qu'au **Zénith**, plus de 110 000 fans se sont pressés aux concerts de Yannick Noah, Christophe Maé, Eddy Mitchell ou encore Indochine.

et écouter vos envies

... et un soutien appuyé à la création artistique



CRÉATION, SPECTACLE VIVANT

Le soutien à la création artistique est un axe important de la politique culturelle conduite par la Mairie. Il s'est concrétisé par une aide à la création de **Jan Karski** (*mon nom est une fiction*), écrit et mis en scène par Arthur Nauzyciel, directeur du **Centre dramatique national** (CDN), et présenté au Festival d'Avignon, ainsi que pour **Le Bourgeois gentilhomme**, proposé par le **Cado**.

La création de l'opéra **Red Waters**, mis en scène par Arthur Nauzyciel, a également permis à l'Astrolabe, la Scène nationale et le CDN d'associer leurs compétences autour d'un projet commun.

Le **Centre chorégraphique national**, dirigé par Josef Nadj, a rayonné en Europe et dans le monde, tout au long de l'année, avec *Les Corbeaux*, *Cherry-Brandy* et *Sho-Bo-Gen-Zo*.

Ce soutien bénéficie aussi aux **artistes en résidence**, au **108** ou à la **Scène nationale**.

Des spectacles ont également marqué cette saison : **Octopus**, de Philippe Découflé, à la Scène nationale ; **Un mage en été**, d'Olivier Cadiot et **Eldorado dit le policier** (projet lauréat

de la Villa Médicis) au CDN ; **La Nuit des Rois**, de Shakespeare, mis en scène par Nicolas Briçon (7 nominations aux Molière) et **Raoul**, du comédien James Thierré, au Cado.

L'aventure **Quartiers d'art**, initiée par la Mairie, a embarqué huit jeunes artistes amateurs ou en voie de professionnalisation autour d'un projet théâtral dirigé par Thierry Falvisaner, metteur en scène. À l'issue de 6 mois de travail et de répétition, ils ont présenté **Othello**, de Shakespeare, sur la scène du jardin de l'Évêché.

Enfin, la Mairie met à disposition des compagnies des équipements leur permettant de créer, de répéter ou de se produire dans de bonnes conditions comme **la Maison des arts et de la musique** ou encore **les studios du 108**.

ENSEIGNEMENT

En janvier 2011, l'Institut d'arts visuels est devenu **l'École supérieure d'art et de design**, un établissement public de coopération culturelle. La Mairie participe pour 2,2 millions d'euros au fonctionnement de l'école qui délivre des

ET DEMAIN ?

→ **Inaugurer** la Maison Jeanne d'Arc, en avril 2012

→ **Préparer** la nouvelle exposition patrimoniale sur le thème : "Jeanne d'Arc, une image à l'épreuve du temps"

→ **Soutenir** Arthur Nauzyciel et Josef Nadj, invités du Festival d'Avignon 2012

→ **Renforcer** les missions du service archéologique municipal qui réalisera son 1^{er} chantier de fouilles, place du Cheval-Rouge.

diplômes de niveau licence et master mentions design visuel et graphique, et design objet et espace.

Pour accroître son attractivité, **le Conservatoire** travaille, quant à lui, à la confirmation du label "Conservatoire à rayonnement départemental". Cela passe, par exemple, par la mise en place de diplômes d'enseignement supérieur, en lien avec l'université d'Orléans.



Pour faciliter l'accès à la culture de tous les publics, la Mairie a décidé la gratuité de nombreux événements comme le Festival de Loire, le set électro ou bien les expositions patrimoniales présentées à la Collégiale. Et les autres manifestations appliquent des tarifs préférentiels comme le forfait 50€ pour les soirées Orléans'Jazz au Campo Santo (au lieu de 70 euros).

Animer le territoire

Animer la ville pour et avec les jeunes

→ Accompagner les projets individuels et collectifs portés par ou s'adressant aux jeunes
→ Favoriser l'insertion et développer le lien social au sein des quartiers → Etre à l'écoute des propositions du Conseil municipal de jeunes



Nombre d'événements sont régulièrement impulsés par le tissu associatif local. La mairie d'Orléans a eu l'idée de fédérer ces initiatives au sein d'une semaine spécialement dédiée au hip-hop, activité très prisée par les jeunes et qui a la particularité de mixer toutes les classes sociales, tous les quartiers.

Soufiane Sankhon, adjoint au Maire délégué pour la Jeunesse et l'Animation dans les quartiers

5 000

jeunes ont assisté au 1^{er} Festival hip hop d'Orléans
12 000 spectateurs à Jour J
15 bourses projets jeunes attribuées (12 910€ au total)
1 ludothèque en résidence, impulsée par le CMJ

FAITS MARQUANTS

Le 1^{er} Festival de hip hop d'Orléans, du 9 au 17 avril 2011, a réuni, sous l'impulsion de la Mairie, tous les acteurs orléanais de ce courant artistique. Un véritable succès marqué, notamment, par la tenue du "Hip hop international championships", sélectif pour les championnats du monde aux Etats-Unis.

Le festival des musiques actuelles Jour J, programmé le 7 juillet 2011, mise sur une programmation décoiffante : Metronomy, The Finkielkrauts et l'm from Barcelona... et voit sa fréquentation grimper en flèche, de 5 000 à 12 000 spectateurs.

La 3^e soirée Jeunes Talents, initiée par la Mairie pour faire émerger de jeunes artistes, porte, en 2011, sur la danse et la musique. Quatre lauréats sont consacrés le 8 octobre et

un grand prix est décerné au groupe de rock, Theory. Sous l'œil de la jeune artiste de pop soul, Mélissa Nkonda.

L'accompagnement de projets individuels ou collectifs est un autre axe important. Ainsi, 17 projets associatifs ont reçu une aide de la Mairie (60 300€ au total) et 15 bourses projets jeunes ont été accordées pour un montant de 12 910€. Des exemples : édition de *Loiret sports*, magazine gratuit sur le sport orléanais ; création d'un pôle de compétence 3D au sein du studio Image in Art à la Maison Bourgogne ; ou encore, mobilisation des jeunes autour de l'emploi et du sport, avec la Mission locale et la licence Pro Staps.

Le programme Équilibre et bien-être, porté par la Mission Jeunesse, en lien avec d'autres services de la ville (santé, prévention-médiation...), s'adresse aux jeunes filles de 13 à 19 ans, de l'Argonne, de La Source et des Blossières. Il s'articule autour d'ateliers sur l'équilibre alimentaire, la pratique sportive, la culture, la relaxation, etc. Près de 90 jeunes filles ont participé à ce programme ouvert aux quartiers Gare, Blossières, La Source et Argonne.

La Mission Jeunesse travaille étroitement avec les associations et structures impliquées auprès des jeunes, comme l'Aselqo, Escale, Jeunesse arts martiaux, l'AJLA...

Elle effectue également un gros travail auprès **des publics fragilisés**, comme les mineurs détenus à la Maison d'arrêt à qui elle a proposé, en octobre, un atelier de karaté artistique. Pour la 1^{re} fois, quatre détenus ont également pu suivre l'Open de tennis et échanger avec le parrain de l'événement, Sébastien Grosjean. Ces opérations sont réalisées en lien avec le service de probation et d'insertion pénitentiaire, la Protection judiciaire de la jeunesse et la Maison de justice et du droit.

Quant aux collégiens élus au sein du **conseil municipal de jeunes** (mandat 2010-2011), ils ont concrétisé leurs projets : réalisation et distribution de housses de sacs fluorescents pour sécuriser la circulation des élèves à vélo ; mise en résidence d'une ludothèque à la Maison des arts et de la musique ; création d'ateliers de cuisine cosmopolite dans les quartiers de la ville...

ET DEMAIN ?

- **Développer** le Festival hip hop d'Orléans
- **Renforcer** le programme Équilibre et bien-être, avec une orientation culturelle
- **Créer** un Conseil consultatif de jeunes
- **Aménager** un street park



À la suite d'une visite au centre de tri de l'agglomération, le Conseil municipal de jeunes a conçu un plateau et un jeu de cartes sur le thème du recyclage des déchets.

et écouter vos envies

Favoriser les liens avec les associations et les villes jumelles

→ Animer le tissu associatif orléanais → Soutenir les initiatives des associations locales
→ Donner une visibilité aux relations entretenues avec les villes jumelles → Renforcer l'attractivité de la ville par son offre touristique



Orléans a la chance de disposer d'un tissu associatif varié et volontaire ; les réunions préparatoires aux manifestations telles que Rentrée en fête le prouvent. Cette image dynamique de la ville passe aussi par ce réseau d'associations et de clubs.

Alexandra de Changy,
conseillère municipale
déléguée pour
la Vie associative



Fiers de leur ville, les Orléanais en sont devenus les premiers ambassadeurs. Ils ont la volonté de s'approprier et de transmettre leur patrimoine.

Marie-Thérèse Pillet-Duchateau, adjointe au maire déléguée pour les Relations internationales, les Villes jumelles, la Coopération décentralisée et le Tourisme

FAITS MARQUANTS

Une maison des associations a ouvert à La Source, en janvier 2011. Elle se situe dans les locaux de l'ancienne bibliothèque entièrement réaménagée par la Mairie. Depuis son ouverture, plus de 3000h de réunions s'y sont tenues. En centre-ville, rue S^{te}-Catherine, la Maison des associations a organisé 48 conférences, 56 expositions et enregistré 10 133 h de réunions.

Rendez-vous très attendu de la vie associative orléanaise, **Rentrée en fête** a rassemblé quelque 500 associations, tous secteurs confondus. Plus de 30 000 visiteurs ont parcouru les stands en quête d'informations ou d'activités pour la rentrée, du Campo Santo à la place du Martroi.

La galette des associations et des forces vives s'est tenue au Palais des sports. Plus de 700 représentants du monde associatif ont répondu favorablement à l'invitation de la Mairie.

5 000 exemplaires de **l'annuaire des associations** ont été distribués dans les lieux publics et mis à la disposition des habitants. Ce guide, édité

4 563

associations à Orléans

+ de 30 000 visiteurs à Rentrée en fête

par la Mairie, répertorie plus de 1 200 associations locales. Il est en ligne, sur www.orleans.fr (34 114 pages vues en 2011).

L'agenda trimestriel des associations (5000 ex.), recense les événements organisés par les associations, informations également accessibles sur le site Internet de la Mairie.



Les associations orléanaises participent, au côté de la Mairie, à la mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable. Que ce soit au quotidien, dans leur organisation, ou à l'occasion d'événements, pour sensibiliser le public.

Amitiés et solidarités internationales

Au-delà de l'activité de jumelage plus traditionnelle avec ses 10 villes jumelles et amies, le service des Relations internationales a mis l'accent, en 2011, sur la poursuite du projet Comenius Regio avec Tarragone (Espagne). Ce projet, axé sur le thème de la biodiversité, associe écoles, musées et associations. Cette année a été marquée par la présentation, tant au Muséum d'Orléans qu'au Musée national archéologique de Tarragone, de l'exposition "Paradisus, jardins et simples de Tarragone à Orléans".

Le partenariat entre Orléans et Parakou (Bénin) a pris une nouvelle dimension, donnant lieu à la signature d'une convention triennale. Le programme, ambitieux, s'articule autour de 7 domaines dont le développement durable (traitement des déchets, eau potable, lutte contre la déforestation) ; la santé (étude des besoins spécifiques) ; la culture et l'éducation ; ou encore la jeunesse, avec le recours à un volontaire de solidarité internationale.

Fabrication de compost à Parakou, au Bénin



Une offre touristique attractive

Labellisée Ville d'art et d'histoire en 2009, Orléans travaille, en lien avec l'Office de tourisme et de congrès, au développement de son offre touristique, vectrice de rayonnement. En 2011, plus de 304 000 nuitées ont été comptabilisées et 34 870 visites pour le seul hôtel Grosloot. Le développement de l'activité congrès, au parc des expos et au centre de conférences, est également une priorité.

Animer le territoire

Orléans, terre de sportifs

→ Soutenir les clubs et le sport de haut niveau → Faire vivre l'animation et l'éducation sportive → Accompagner les clubs professionnels → Construire ou rénover les équipements → Accueillir de grands événements



22 000

licenciés sportifs à Orléans

10,5 millions d'euros
en fonctionnement

2,1 millions d'euros
en investissement

3 250 spectateurs par
matchs à domicile d'Orléans
Loiret Basket (2^e taux de
fréquentation de Pro A)



L'année 2011 a été, une fois de plus, très dense, avec l'organisation de quelque 2 000 matchs de championnats, 300 événements sportifs dont la Coupe du monde de sabre, l'Open d'Orléans, les Masters de patinage... Et la gestion des nombreux dispositifs mis en place par la Mairie pour faciliter et encourager la pratique sportive pour tous comme l'Emis, Orléans vous coach ou Orléans dynamique.

*Martine Grivot,
adjointe au maire
déléguée pour les Sports
et la Vie associative*

FAITS MARQUANTS

SPORT DE HAUT NIVEAU

Malgré des passages difficiles, **Orléans Loiret basket (OLB)** déroule sa 6^e saison consécutive en pro A. Et ses 2 victoires en Euro Challenge lui permettent d'acquérir de l'expérience au plus haut niveau européen.

Classé au 9^e rang du championnat national, **l'USO football** confirme son statut de meilleur promu. En rugby, le **RCO** se maintient en Fédérale 1 et **Orléans Loiret hockey sur glace** en division 2. Enfin, l'équipe 1^{re} du **CLTO badminton** s'installe pour la 1^{re} fois de son histoire en National 2.

On note aussi de belles réussites en individuel : médaille de bronze pour les gymnastes **Ambre Majchrzsch-Diruit** et **Emeline Goavec** en championnat de France de N1 ; médaille d'argent pour les sabreuses du **Cercle d'escrime orléanais** en championnat de France N2. Du côté de **l'USO judo** : médaille de bronze pour **Ugo Le-grand** aux Mondiaux, à Paris, et pour **Frédérique Jossinet**, aux championnats d'Europe, à Istanbul.

De nombreux grands événements ont rythmé et enchanté cette année 2011 : 13^e **coupe du monde de sabre féminin** et coupe d'Europe des clubs (février), 4^e édition des **Master's de patinage** (octobre), **7^e Open d'Orléans de tennis** (octobre) et 1^{re} étape du **Perche Élite tour** (décembre).

ÉDUCATION SPORTIVE ET PRATIQUE DE LOISIR

L'animation et l'éducation sportive sont assurées par 32 éducateurs titulaires, 10 vacataires et 25 auxiliaires. Ils interviennent durant le temps scolaire, en soutien aux enseignants des écoles primaires. Le mercredi et durant les vacances, **l'École municipale d'initiation sportive** a accueilli 650 enfants de 4 à 16 ans, dans 30 activités et 55 sections. **Les activités périscolaires** (midi ou fin d'après-midi) ont représenté quelque 3 500 séances.

Pour la 2^e année, **Orléans dynamique** s'est renforcée. 250 jeunes (11-15 ans), non-inscrits en structure associative, ont suivi les stages durant les vacances. Intégration, mixité, citoyenneté en constituent le socle.



Orléans vous Coach, ouvert aux plus de 16 ans, se positionne sur le sport-loisirs et le sport-santé. Les adhérents peuvent ainsi accéder à une large palette d'activités sportives pour 50 euros environ.

Vivre ensemble à Orléans - sport et handicap accueille les personnes handicapées (une vingtaine en 2011) pour des activités hebdomadaires ou sous forme de stage.

La mairie d'Orléans soutient les associations et clubs sportifs dans leurs projets pour un montant de **3,1 millions d'euros**.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2011, la Mairie a fortement investi pour le **patrimoine sportif** avec la construction d'un club-house au gymnase René-Amarger (210 000 euros) ou la réfection des vestiaires et la mise en accessibilité du complexe Victor-Fouillade (650 000 euros).

Des travaux lourds ont été réalisés au **stade omnisports de La Source** avec la rénovation des vestiaires (380 000 euros) et la réalisation de la tribune couverte "Marc-Wagner"

de 2 000 places (730 000 euros) et d'un terrain synthétique (700 000 euros).

Il a également été étudié la reconfiguration de la **plaine de jeux du Belneuf** (terrain destiné au hockey sur gazon et au football) comprenant la construction de vestiaires, ainsi que l'aménagement et la création de petits jeux.

Des travaux de rénovation ont été menés à la **base de loisirs de l'île Charlemagne** (150 000 euros) où s'est ouverte une activité accrobranche.

ET DEMAIN ?

→ **Reconstruire les rendez-vous sportifs** comme l'étape du Paris-Nice en 2012, French international séries de badminton, le championnat d'Europe de BMX, les matches de l'équipe de France féminine de football et de l'équipe de France masculine de basket préparatoires aux Jeux olympiques de Londres...

→ **Poursuivre les études** relatives à la réalisation de l'Arena et à la construction de deux nouveaux gymnases (G.-Chardon et à l'Argonne)

→ **Aménager de nouvelles activités** sur la base de loisirs de l'île Charlemagne : paintball et parc aquatique

→ **Réaliser des travaux de couverture**, d'isolation et de chauffage au Palais des sports
→ **Réparer la toiture** et la façade du stade des Montées (550 000 euros)

Orléans est fière de compter de grands champions et d'accueillir des compétitions de haut niveau qui séduisent un public toujours plus nombreux et qui participent à faire de notre ville une étape incontournable des événements sportifs majeurs.

Philippe Pezet, conseiller municipal délégué pour le Sport de haut niveau



La rénovation de l'île Charlemagne comprend un volet sur la réhabilitation de la qualité du plan d'eau, tant pour la biodiversité que pour la baignade ou la navigation. Pour cela, sont menées des actions ciblées comme le faucardage, l'implantation d'une roselière et de radeaux qui filtrent l'eau naturellement. Des mesures régulières du pH de l'eau sont aussi réalisées.





Préparer l'avenir d'Orléans

Orléans dispose déjà de nombreux atouts : son dynamisme économique, son positionnement géographique ou encore sa qualité de vie. Mais la capitale régionale voit encore plus loin en investissant dans un nouvel hôpital, en ayant une politique active de création de logements pour attirer de nouveaux habitants, en mobilisant tous ses acteurs autour d'une LGV Paris-Clermont-Lyon avec desserte d'Orléans, en misant sur le développement de filières d'excellence pour constituer un pôle d'enseignement supérieur attractif, en se dotant d'équipements dignes d'une capitale régionale. Orléans va de l'avant.

- UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX P. 48
- DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LA VILLE ET SON AGGLOMÉRATION P. 50
- UN COMMERCE DYNAMIQUE ET UN TISSU ÉCONOMIQUE ATTRACTIF P. 51
- DE LA BIOMASSE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN P. 52
- EAU POTABLE : UNE QUALITÉ ET DES PRIX MAÎTRISÉS P. 53
- L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU CŒUR DES PRIORITÉS P. 54
- RECHERCHE ET INNOVATION : UN ATOUT POUR LA VILLE P. 55

Préparer l'avenir d'Orléans

Un développement urbain harmonieux

→ Construire la ville de demain → Accompagner et orienter la transformation de la ville de manière cohérente et harmonieuse → Mener une politique active de création de logements et d'activités au sein des Zac



Toutes les opérations d'urbanisme en cours et en voie de démarrer ont une même finalité : permettre à la ville de se développer de manière cohérente et harmonieuse, et donner la possibilité et l'envie aux gens de venir y habiter.

Olivier Carré, premier maire-adjoint délégué pour l'Urbanisme, le Logement, la Prospective et les Technologies de l'information

FAITS MARQUANTS

Afin de poursuivre un développement urbain harmonieux et attirer de nouveaux habitants, la Mairie a créé **une vingtaine de zones d'aménagement concerté (ZAC)**. Ceci lui permet de mener **une politique de logement très active**, avec une part importante de logement social (28%).

600

nouveaux logements construits, en moyenne, chaque année

108 nouveaux logements créés dans le cadre du Grand Projet de Ville

130 entreprises implantées dans la Zone franche urbaine dans le cadre de la Convention Territoriale Argonne



(approbation du projet de requalification); **la ZAC Coligny**, au nord-ouest (derniers terrains à commercialiser). Toutes ces Zac donnent naissance à des lieux de vie, dotés d'équipements publics et de commerces de proximité.

La ZAC des Halles se dessine peu à peu. L'installation de commerces et la construction de logements sont prévues dans ce quartier formant un trait d'union entre centre ancien et Loire (lire aussi p. 51).

À deux pas, **le site de la Motte-Sanguin** retrouve une nouvelle jeunesse. Les fouilles archéologiques, en 2011, ont précédé l'engagement du programme : construction de 120 logements le long du boulevard de la Motte-Sanguin et avenue de



Parmi ces opérations : **la ZAC du Clos Sainte-Croix**, à l'est (livraison de programmes immobiliers et accueil des premiers commerçants) ; **la ZAC Sonis**, à l'ouest (94 logements livrés et 108 en construction) ; **la ZAC de la Fontaine**, à l'est (réalisation d'une place urbaine et délivrance de permis de construire) ; **le secteur Dauphine**, à Saint-Marceau



Solférino, création de stationnement et d'un jardin public, rénovation de l'école d'Artillerie et réhabilitation du château transformé en appartements.

Le projet d'aménagement de la ZAC Carmes-Madeleine a été soumis à enquête publique, du 15 novembre au 17 décembre 2011. Ce programme, porté par la Mairie, s'inscrit dans cette volonté de **pour-suivre l'embellissement de la ville et son ouverture sur la Loire**, de requalifier les espaces publics, d'aligner la rue des Carmes dans sa partie étroite, de valoriser le patrimoine existant et de favoriser la mixité urbaine et sociale par une nouvelle offre de logements, de commerces et d'équipements.

L'évolution de cet ensemble de 13 hectares, débuté avec le passage de la ligne B du tram, l'aménagement de la place de Gaulle et la requalification de la rue des Grands-Champs, repose sur cette opportunité : **la création d'un pôle d'enseignement supérieur sur le site Madeleine**, libéré par le CHR d'Orléans à l'horizon 2015.

Toujours en centre-ville, l'aménagement de la **Zac Bourgogne** se poursuit avec la requalification de nouvelles rues (Charpenterie, Saint-Gilles, Éperon, Sept-Dormants...) et le dépôt de permis de construire pour les îlots Saint-Flou et Calvin.



ET DEMAIN ?

- **Assurer le développement des ZAC** : Bourgogne (requalification des voies), Carmes-Madeleine (déclaration de projet suite à l'enquête publique), Sonis (réalisation de la place d'Armes)
- **Lancer le programme de rénovation** du quartier Gare et du secteur Dauphine
- **Lancer** (de manière anticipée) **l'aménagement de la place du Martroi**
- **Accueillir les premières réunions de concertation** organisées par le Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) de l'éco-quartier des Groues.



Afin de répondre aux objectifs de l'Agenda 21 et du Grenelle de l'environnement, le permis de construire n'est accordé que si le projet répond aux exigences de la réglementation bâtiment basse consommation (50 kWh/m²/an). Le logement social va dans le même sens, et même plus loin, puisque le premier programme de maisons passives (moins de 15 kWh/m²/an), porté par Les Résidences de l'Orléanais - OPH d'Orléans, sera inauguré en 2012.

Préparer l'avenir d'Orléans

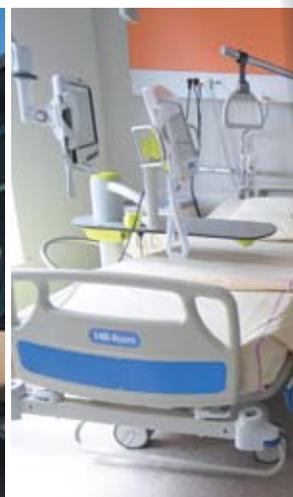
Des projets structurants pour la ville et son agglomération

→ Accompagner la construction du nouvel hôpital sur le site de La Source → Achever les aménagements liés à la réalisation de la 2^e ligne de tram → Mobiliser les Orléanais autour du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) → Poursuivre le projet Arena, salle multifonctionnelle de 10 000 places à vocation sportive, culturelle et événementielle



La construction du nouvel hôpital à Orléans revêt un enjeu de taille. En plus d'offrir aux habitants un plateau médical et chirurgical de qualité, il sera source de forte attractivité pour notre territoire, notamment vis-à-vis de l'ensemble des professions médicales et paramédicales.

Serge Grouard,
député-maire d'Orléans



FAITS MARQUANTS

Après une période de concertation démarrée en 2009, **le projet Aréna**, salle multifonctionnelle de 10000 places, est entré dans une nouvelle phase en 2011 avec le montage financier et l'achat du site industriel Famar pour son implantation. Quatre candidats (équipes pluridisciplinaires) ont été retenus en mai 2011 ; trois offres ont finalement été déposées en octobre et les réunions de dialogue compétitif avec les candidats ont débuté fin novembre.

Les premiers essais de Cleo,

la ligne de tram est-ouest réalisée par l'Agglo, ont débuté en octobre 2011, entre les stations Ambert d'Orléans et Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye. En décembre, les travaux lourds se sont achevés sur les 11,3 km de la ligne (dont 2,2 km équipés du système d'alimentation par le sol) pour laisser place aux opérations d'aménagement et d'équipement.

C'est tout l'espace public qui a été repris le long du tracé. Sur la place de Gaulle, l'interconnexion entre les lignes A et B s'est déroulée pendant l'été afin de limiter la gêne.

Le plus grand chantier hospitalier de France

avance à grands pas à La Source, sur le site de l'actuel hôpital. Cet équipement de pointe, dont la livraison est prévue à l'horizon 2015, se composera, à terme, de 160 000 m² de bâtiments médicalisés pour 1 300 lits, 22 blocs opératoires, 8 salles de naissance, 6 laboratoires spécialisés et 40 000 m² de bâtiments administratifs et parkings. Ce projet, qui représente le plus gros investissement de l'histoire d'Orléans (670 millions d'euros), sera labellisé "très haute qualité environnementale".

Autre projet stratégique : la desserte d'Orléans par **le projet de ligne à grande vitesse reliant Paris à Lyon**, en passant par Clermont-Ferrand, autre capitale régionale oubliée par la grande vitesse. Du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012 se tient un grand débat public ouvert à tous ceux qui sont concernés par le projet. Les 3 réunions organisées à Orléans recueillent une forte participation ; élus, acteurs locaux et habitants viennent s'informer et donner leur avis sur les 4 scénarios esquissés par Réseau Ferré de France.

ET DEMAIN ?

- **Mettre en service la 2^e ligne de tram** le 29 juin 2012 et le nouveau réseau de transports en commun
- **Poursuivre le chantier du Nouvel hôpital**
- **Désigner le lauréat et poursuivre le projet Arena**
- **Poursuivre la mobilisation** autour du projet de ligne à grande vitesse desservant Orléans

3 offres déposées par les équipes pluridisciplinaires pour le projet Aréna

400 ouvriers sur le site du nouvel hôpital

39 000 m² de plateforme végétalisée sur le tracé de la 2^e ligne de tram

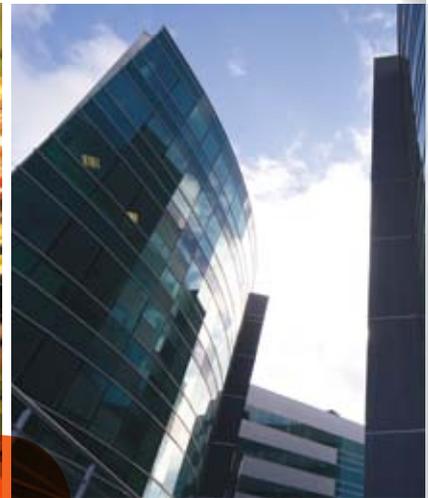
3 réunions publiques à Orléans sur les enjeux d'une ligne à grande vitesse desservant Orléans



La trame verte gagne le tram B. Sur la seule ville d'Orléans, 550 arbres sont plantés tout le long du tracé, notamment, six pins sylvestres de plus de 10 mètres de haut, sur la place de Gaulle.

Un commerce dynamique et un tissu économique attractif

→ Créer et développer un commerce dynamique et attractif → Piloter les opérations d'urbanisme → Favoriser l'implantation de nouvelles enseignes → Soutenir l'animation commerciale et le développement des marchés → Consolider les entreprises existantes → Faciliter l'accueil de nouvelles activités



L'attractivité d'une ville passe par le dynamisme et la variété de ses commerces. Tout en étant attentif à la liberté de commercer, nous facilitons l'installation de nouveaux commerçants, en appuyant leurs démarches auprès des distributeurs et des bailleurs.

François Foussier,
adjoint au Maire
délégué pour le Commerce

FAITS MARQUANTS

La ZAC des Halles, projet de 10000 m² mixant logements et commerces, a vu l'ouverture, en 2011, de la librairie Passion Culture, dans la halle Charpenterie.

La venue des enseignes Garden Ice Café, Délirium Village et de Monoprix a été officialisée, ainsi que l'extension du cinéma Pathé (3 salles). Plus de 5 000 m² sont commercialisés.

Dans la ZAC Carmes-Madeleine, une étude de commercialité de la rue des Carmes a été engagée. Les acquisitions se poursuivent dans la partie concernée par le projet d'alignement.

L'animation et la promotion du commerce en centre-ville se sont concrétisées dans l'organisation de nombreux événements : la Grande Braderie, le marché de Noël..., en lien avec les commerçants et les Vitrines d'Orléans.

Le marché nocturne, place du Martroi, a fêté son premier anniversaire. Il totalise une trentaine de commerçants. À l'Argonne, **le marché forain** a retrouvé une place entièrement requalifiée.

Deux créateurs d'art se sont installés rue de Bourgogne, avec le soutien de la Mairie : Ma femme est folle (bijoux) et Décor et Moi.

Dans le cadre du FISAC, dix subventions ont été accordées pour la rénovation de devantures (86 000 euros).

Une charte de l'éclairage a par ailleurs été initiée par la Mairie pour valoriser les façades commerciales tout en préservant l'environnement.

Pour garantir **l'équilibre du commerce**, la Mairie peut préempter et rétrocéder un bail commercial. Elle a déjà eu recours à ce droit pour du commerce de centre-ville.

ET DEMAIN ?

→ **Poursuivre l'aménagement de la ZAC des Halles** et l'accompagnement des enseignes dans leur implantation

→ **Achèver le programme du FISAC** (tranche 3) et lancer la démarche d'évaluation

→ **Installer les commerces** dans le futur kiosque de la place de Gaulle

→ **Etudier la rénovation** des arcades de la rue Royale

→ **Accompagner** le développement des services aux entreprises dans les parcs d'activités.



La force de notre territoire est la diversité de son tissu économique. Notre politique de parcs services dans la métropole jardin nous permet de faciliter le développement des entreprises déjà implantées et d'être attractifs pour en attirer de nouvelles.

Charles-Éric Lemaignan,
adjoint au Maire
délégué pour l'Economie
et président de l'AggLO

Veiller à l'essor économique du territoire

Par des actions et des investissements lourds, la mairie d'Orléans contribue fortement à l'essor économique de son territoire même si elle a transféré cette compétence à l'AggLO. Ainsi, elle participe et elle accompagne le développement des parcs d'activités. En 2011 : la fin de la commercialisation du parc intercommunal des Chatelliers ; l'extension du parc d'activités Orléans Sologne ; la mise en place d'une signalétique du parc communal des Montées...

Par ailleurs, elle soutient les projets d'entreprises implantées localement comme la création d'un nouveau centre de recherche par LVMH, le transfert de Famar à La Source, le développement de Key Obs et Footways ou encore l'ouverture de l'immeuble tertiaire Genabum Park, au sein de la zone franche urbaine de l'Argonne.

Préparer l'avenir d'Orléans

De la biomasse pour le chauffage urbain

→ Recourir à des énergies nouvelles, plus respectueuses de l'environnement → Soutenir le pouvoir d'achat des Orléanais en choisissant une énergie moins soumise aux fluctuations de prix → Participer au développement de filières créatrices d'emploi



Aujourd'hui, le résultat est là, et il est positif pour les Orléanais et pour la ville. Grâce à la mise en place des deux chaufferies biomasse du sud et du nord, nous allons réduire de près de 12% les émissions de gaz à effet de serre du territoire et baisser la facture des abonnés.

Muriel Sauvegrain, adjointe au Maire, déléguée pour le Personnel, les Affaires administratives, les Moyens généraux et le Chauffage urbain

FAITS MARQUANTS

Moins cher et plus écologique, **le bois énergie** va bénéficier à l'ensemble du chauffage urbain orléanais.

En effet, **la première pierre de la chaufferie biomasse** a été posée à La Source, sur l'actuel site de la Socos (gestionnaire du réseau sud), en 2011. Et la mairie d'Orléans lance **un second projet de centrale fonctionnant à la biomasse**, pour son réseau nord (SODC).

Le passage à la biomasse des deux réseaux de chaufferie urbaine, alimentés au gaz et fuel lourd, va générer,

à terme, une économie de 90 000 tonnes équivalent CO₂ par an, soit 12% des émissions du territoire orléanais. Au sud, les travaux doivent s'achever fin 2012, et au nord, ils démarreront courant 2013-2014.

Énergie respectueuse de l'environnement, la biomasse est aussi plus économique parce que taxée à 7% et non à 19,6%. Pour les abonnés, cette différence va même se mesurer de manière anticipée puisque ces deux chaudières ne sont pas encore en fonction. Au nord d'Orléans, ce projet devrait conduire à une diminution globale de 28,5% de la facture de l'abonné.

28,5 %

de diminution globale de la facture grâce à la biomasse à l'horizon 2015 pour le Nord

- **12%** d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire
7% la taxation de la biomasse au lieu de 19,6%



Par le biais de ces deux projets de chaufferie biomasse, la Mairie soutient le développement local de la filière bois. Celle-ci devrait générer plusieurs dizaines d'emplois pérennes.

Eau potable : une qualité et des tarifs maîtrisés

→ Mettre en œuvre une nouvelle délégation de service public permettant de réduire le tarif à l'usager → Continuer de garantir la qualité de l'eau



Dans le nouveau contrat de délégation de service public, nous avons porté l'effort autant sur le petit cycle de l'eau – extraction, traitement et transport – que sur la partie environnementale, parce que l'eau n'est pas qu'un produit de consommation.

*Marie Cugny-Seguin,
adjointe au Maire chargée
du Développement durable
(2008-2011)*



0,92€

le prix du m³ d'eau pour la tranche "eau utile" dans la nouvelle délégation de service public d'eau potable

- **14%** sur la facture annuelle moyenne de 120 m³

30 000 m³ d'eau potable produits chaque jour à Orléans



FAITS MARQUANTS

Après une division par deux des pertes sur le réseau d'eau potable en trois ans et une diminution forte de la consommation par habitant sur le territoire depuis dix ans, la Mairie a continué, en 2011, sa politique de préservation de sa ressource en eau, tout en distribuant une eau potable de qualité.

Dans le cadre de **la nouvelle délégation de service public** confiée à la Lyonnaise des eaux pour 12 ans, à partir du 1^{er} janvier 2012, la Mairie met en place une nouvelle tarification, favorable à l'abonné.

Il a été défini trois tranches correspondant à des volumes d'eau consommée : **l'eau vitale** pour les 40 premiers m³, **l'eau utile** entre 40 et 120 m³ et enfin, **l'eau confort** pour une consommation supérieure à 120 m³.

Pour la tranche eau utile, dans laquelle se situe 80% des foyers orléanais, **le prix de l'eau va diminuer de plus de 30%** (de 14% si l'on y ajoute l'assainissement).

Les 20 000 compteurs vont progressivement être équipés d'un petit émetteur permettant **une facturation au réel et une détection rapide des fuites**.



Le volet environnemental occupe une place importante dans la nouvelle DSP. Le rythme de rénovation des réseaux va être doublé et le développement d'un Phy'toscope permettra de quantifier et de prévenir le transfert des produits phytosanitaires vers les eaux souterraines.



Préparer l'avenir d'Orléans

L'enseignement supérieur au cœur des priorités

→ Favoriser l'implantation d'un pôle d'enseignement supérieur et développer le logement étudiant en centre-ville → Promouvoir la visibilité et l'attractivité de l'université à l'international



L'Hôtel Dupanloup, à l'image d'une "Villa Medicis", permettra le rayonnement de l'université d'Orléans. Ses points les plus remarquables y seront présentés, pour que l'établissement soit aussi vivant que prestigieux.

Béatrice Barruel, adjointe au maire déléguée pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et le Développement durable



FAITS MARQUANTS

Les travaux du **futur centre international universitaire pour la recherche** ont débuté mi-décembre 2011, sur le site Dupanloup. Dans cette opération (13,5 millions d'euros) inscrite au contrat de projets État-Région, la mairie d'Orléans, maître d'ouvrage, investit plus de 3,5 millions d'euros. Dès 2013, l'antenne universitaire réunira, sur 2 200 m², une salle des thèses de 190 places, des espaces de rencontre équipés pour la visioconférence et des bureaux.

La Mairie et l'Université ont signé une convention d'objectifs pour la période 2010-2013. Elle comporte un certain nombre de points comme l'intégration des étudiants de l'université dans la cité, la

promotion de l'université, l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement supérieur en centre-ville, etc.

En matière de logement étudiant, la ville a développé son offre, en partenariat avec le Crous. La résidence du Campo Santo (125 logements) a ouvert ses portes en 2011, en complément de la résidence Jeanne d'Arc (97 logements). La résidence de la ZAC Bourgonne mettra 120 logements supplémentaires sur le marché en 2013. Cette politique active vaut à Orléans d'être à la 1^{re} place du classement du magazine *L'Étudiant*, dans le domaine du logement.

Organisée en septembre par la Mairie, l'Université, Orléans Val de Loire technopole, le Crous..., **la 1^{re} Journée d'Accueil des Nouveaux Étudiants (J.A.N.E)** s'est déroulée autour d'une visite guidée de la ville, une soirée pop-rock et la remise de nombreuses entrées gratuites pour découvrir les établissements culturels et sportifs. Près de 200 nouveaux étudiants ont ainsi fait leurs premiers pas à Orléans, sous l'œil bienveillant de J.A.N.E.

125

nouveaux logements étudiants dans la résidence du Campo Santo

30 000 visiteurs au salon de l'Étudiant et au Forum de l'orientation

ET DEMAIN ?

→ **Poursuivre les études d'implantation** d'un pôle d'enseignement supérieur sur le site porte Madeleine (1 500 à 2 000 étudiants attendus sur site)

→ **Piloter l'avancée du chantier Dupanloup** et finaliser la convention de mise à disposition du bâtiment avec l'université.

→ **Assurer le suivi de la réalisation** de la convention d'objectifs universitaire 2010-2013.

Recherche et innovation : un atout pour la ville

→ Aider au développement des transferts de technologie → Soutenir les laboratoires de recherche orléanais → Développer les pôles de compétitivité



50 000 €

attribués au pôle de compétitivité DREAM

150 000 euros : l'investissement de la Mairie dans le futur laboratoire de molécules bioactives

114 000 euros pour soutenir l'action d'Orléans Val de Loire Technopole

53 400 euros de subvention au Studium

FAITS MARQUANTS

Le pôle de compétitivité DREAM (eau et milieux associés) a signé, en 2011, un contrat de performance avec ses principaux financeurs, dont la mairie d'Orléans. Des projets ont été ainsi labellisés et financés pour plus de 19 millions d'euros. Parmi eux, le projet Aqua Team, lauréat du 12^e appel à projets Fonds Unique Interministériel et le projet Flocon Bio, lauréat de l'appel à projets éco-industries 2011.

Cette année, **la Plateforme Nanosynthèse** a travaillé, notamment, sur les outils de caractérisation et de détection de nanoparticules. Lors de la première phase du projet, qui s'est achevée en 2011, la plateforme a bénéficié des financements de la Mairie, du Conseil général et de la Région. Une seconde convention sera élaborée en 2012 pour permettre le lancement de la 2^e phase du projet.

Parmi les projets du "Grand Emprunt", le Labex Voltaire a obtenu, en avril 2011, la plus haute note décernée par un jury international. Porté par l'Université d'Orléans, il représente un potentiel d'environ

150 personnes, issues de l'université, du CNRS, du BRGM et de l'INRA, et regroupées autour de priorités scientifiques, techniques et économiques axées sur les enjeux des sciences de l'univers et du système Terre.

Le pôle de compétitivité Cosmetic Valley a participé à l'étude prospective du domaine d'action stratégique formulation. LVMH a posé la première pierre de son nouveau centre de recherche, nommé Hélios.

Orléans Val de Loire Technopôle, rattachée à l'AggLO, a pour missions de promouvoir les capacités d'innovation, de favoriser les partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, ainsi que d'accompagner l'émergence et le développement de nouvelles activités technologiques.

Elle permet à Orléans de bénéficier de ses compétences dans ces domaines : la plateforme Greenerb@t (halles climatiques permettant aux industriels de créer et de certifier des systèmes dans un environnement climatique maîtrisé et répétable), Créa campus (concours pédagogique

de création d'entreprise) ou encore dans la participation au projet Grand Paris/Saclay.

Le Studium permet à des chercheurs étrangers de haut niveau, pour des périodes de longue durée, de travailler sur des projets sélectionnés par son conseil scientifique. En 2011, ce sont 16 chercheurs étrangers qui ont ainsi séjourné à Orléans. Il s'installera prochainement sur le site Dupanloup, au sein du Centre international universitaire pour la recherche.

ET DEMAIN ?

→ **Suivre**, avec Orléans Val de Loire Technopole, les prospects recensés : cluster horticulture, plateforme Greenerb@t...

→ **Soutenir** les pôles de compétitivité orléanais



Le pôle Dream (eau et milieux associés) a été labellisé pôle de compétitivité et a mis en œuvre de nombreux projets de recherche autour du génie écologique pour la dépollution ou l'assainissement de l'eau grâce à des processus naturels.



Agents municipaux, résidez-vous en zone...

- Autres
- Cimetière
- Education
- Sports
- Culture
- Salles Municipales
- CCAS

06 78 00 00 00
Mairie de la Ville d'Orléans
11, rue de la République
45000 Orléans

Stade M...
Terrain d'athlétisme



Handwritten notes and a pen on the map.



Des femmes et des hommes au service de la collectivité

Des crèches aux gymnases, en passant par l'entretien des espaces publics, le fonctionnement des mairies de proximité ou encore la gestion de l'État civil, les services de la mairie s'appuient sur les compétences de 2 700 agents. L'accompagnement et le suivi de chacun, tout au long de sa carrière, sont réalisés par la direction des Relations humaines.

→ UN CLIMAT SOCIAL SEREIN P. 58

→ UN SUIVI ET UN ACCOMPAGNEMENT DE LA CARRIÈRE
DES AGENTS P. 59

Des hommes et des femmes

Un climat social serein

→ Adapter les compétences des agents aux évolutions de la collectivité → Accompagner les managers et leurs équipes → Mener une concertation permanente avec les représentants syndicaux



La Mairie participe à l'accompagnement de ses agents, au-delà de la vie professionnelle, à travers différentes prestations sociales importantes comme les prestations versées par le CNAS, la restauration, ou l'aide d'une conseillère économique et sociale.

Muriel Sauvegrain, adjointe au Maire, déléguée pour le Personnel, les Affaires administratives, les Moyens généraux et le Chauffage urbain

FAITS MARQUANTS

Le dialogue social s'est poursuivi, en 2011, par des relations régulières avec les syndicats : comités techniques, CHSCT et groupes de travail (risques psychosociaux, égalité femmes-hommes, accidents du travail, document unique d'évaluation des risques, règlement intérieur, formation, restauration, aide mutualiste).

De même, les **engagements du protocole d'accord inter-syndical pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération** des agents sont respectés avec l'augmentation de la prime de service et des ratios d'avancement de grade aux agents de catégorie C.

L'accompagnement des équipes territorialisées, avec une large concertation auprès des cadres et des agents, a donné lieu à l'adoption d'un référentiel de gestion de l'espace public, document qui comporte une classification des espaces publics et qui confère à chaque espace un niveau d'entretien. Les horaires ont donc été réadaptés et des synergies mises en place comme le regroupement des équipes d'interven-

1 800

agents ont suivi au moins une formation

458 agents ont suivi une formation aux éco-gestes

100 agents ont été formés aux marchés publics

tion de l'éclairage public et de la signalisation tricolore.

La formation professionnelle s'est accrue en 2011, autour de l'adaptation des compétences des agents aux évolutions de la collectivité, l'accompagnement des managers et de leurs

équipes, ainsi que l'hygiène et la sécurité.

En 2011, **la masse salariale** est maîtrisée.

La Mairie s'est engagée à favoriser **l'emploi de travailleurs handicapés** dans le cadre du conventionnement avec le Fonds d'insertion pour le personnel handicapé de la fonction publique. Plusieurs axes ont été étudiés : aides techniques et humaines, action de sensibilisation et de formation, investissement dans la prise en charge du handicap, accessibilité des locaux recevant du public...



au service de la collectivité

Un suivi et un accompagnement de la carrière des agents

- Maîtriser la masse salariale → Mener des actions en matière d'hygiène et de sécurité
- Améliorer les conditions de travail des agents



Les conditions de travail se sont aussi améliorées avec la réalisation d'importants travaux dans le centre municipal en 2011, pour un montant estimé à 820 000 euros.

En matière d'hygiène et de sécurité, des mesures ont été prises en 2011 pour faire reculer la fréquence et la gravité des accidents de travail : finalisation du document unique d'évaluation des risques, lancement des plans d'actions visant à éliminer les 170 "risques rouges", mise à jour et fiabilisation des procédures de déclaration d'accidents de travail. En 2011, le nombre d'accidents est en baisse de 18% par rapport à 2010 (199 contre 242).

Du côté de l'action sociale, la collaboration avec le Centre national d'action sociale a permis le versement de 207 euros, en moyenne, de prestations sociales par agent.

En 2011, les conseillers en action sociale ont traité 15 166 sollicitations d'agents. Par ailleurs, une convention signée avec le Comité d'œuvres sociales a permis le maintien des actions de proximité, notam-

ment les aides sociales aux agents en difficulté.

Dans le cadre de sa politique de **prévention du risque inondation**, la Mairie a débuté un cycle de sensibilisation de l'ensemble de ses agents au risque inondation, dans le cadre de réunions intitulées les Cafés des Qua.



ET DEMAIN ?

- **Poursuivre** les engagements du Protocole d'accord intersyndical avec une amélioration salariale et la mise en œuvre d'une aide sociale mutualiste
- **Continuer** les actions de formation au risque inondation à destination des agents résidant en zone inondable



La mairie d'Orléans a été distinguée pour sa politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap à l'occasion du Salon des maires et des collectivités 2011. Le taux de personnes en situation de handicap au sein des effectifs de la Mairie d'Orléans est en effet de 7,85 % en 2011, soit au-delà du minimum légal de 6%.





Des finances saines et solides

Élaboré dans un contexte économique national sous contrainte, le budget 2011 de la Mairie affirme néanmoins sa volonté de renforcer la proximité, d'assurer le rayonnement de la ville et de tendre vers l'excellence en matière de développement durable. Il s'appuie sur une stratégie financière solide et responsable, respectueuse des grands équilibres : un investissement dynamique, la stabilité des taux de fiscalité (depuis 1996), des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un autofinancement élevé et un recours modéré à l'emprunt.

- UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE VOLONTAIRE ET RÉALISTE P. 62
- BILAN FINANCIER P. 63
- ANALYSE CONSOLIDÉE DES RISQUES ET DES COMPTES 2011 : LE REFLET DE L'ACTION MUNICIPALE P. 66

Une stratégie financière volontaire et réaliste

→ Maintenir la stabilité des taux d'imposition → Maîtriser les dépenses de fonctionnement
→ Investir à un rythme soutenu, sans toucher à la dette → Conserver la capacité d'autofinancement



215

millions d'euros de dépenses au service des Orléanais

416 euros de dépenses d'équipement par habitant (source Minefi)

49,6 millions de dépenses d'équipement en 2011



Dans cette période de crise des finances publiques, ce bilan 2011 est parfaitement équilibré et il réussit même à présenter une réduction de la dette, qui était déjà faible. Tous nos engagements pris en 2008, donc avant la crise, sont respectés : stabilité des taux de fiscalité, autofinancement élevé, investissement dynamique permettant de soutenir l'emploi et l'activité économique. On dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit. Le taux de réalisation des dépenses de 86% est, d'ailleurs, un indicateur d'activité intéressant pour la Mairie dans son ensemble.

*Michel Martin,
maire-adjoint délégué
pour les Finances,
les Affaires juridiques
et contentieuses*

Le budget 2011 a été élaboré dans le cadre d'un contexte économique particulièrement contraint. Malgré cela et conformément aux engagements, les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti sont restés stables en 2011.

Avec un accroissement de l'autofinancement et un recours limité à l'emprunt, la mairie a pu contenir l'encours de sa dette, environ 856 euros par habitant, ce qui est inférieur à la moyenne des villes de même taille.

Afin de soutenir l'économie, l'emploi et accompagner les projets municipaux, le niveau d'investissement est demeuré particulièrement élevé, de l'ordre de 50 millions d'euros, ce qui est un véritable tour de force surtout en cette période.

Pour ce qui est du fonctionnement, 2011 a fait figure d'année remarquable en matière de gestion et de maîtrise des dépenses. Les services ont d'ailleurs réussi à limiter les dépenses courantes, pour une qualité équivalente de service. Un gros travail a, par ailleurs, été réalisé auprès du monde associatif pour expliquer la

baisse des subventions à hauteur de -5%, excepté dans le domaine social.

Cet effort d'anticipation a été réalisé dans l'objectif de poursuivre un soutien fort de la Mairie aux différents acteurs associatifs comme elle l'a toujours fait et qu'elle continuera à le faire dans les années à venir.

Garanties d'emprunt

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social, la Mairie accorde régulièrement sa garantie au remboursement d'emprunts souscrits par des bailleurs ou organismes sociaux. En 2011, elle a ainsi apporté sa garantie financière pour 16,5 millions d'euros d'emprunts souscrits afin de financer l'acquisition/amélioration de 30 logements, la construction de 62 logements, la réhabilitation de 2 157 logements et la résidentialisation de 474 logements situés sur le territoire orléanais.

Gestion de la trésorerie

Pour optimiser la gestion du niveau de trésorerie, la mairie d'Orléans dispose d'une ligne de crédit dont l'encours est ajusté quotidiennement en fonction du montant des

dépenses et recettes réalisées. En 2011, cette ligne a été renouvelée à concurrence d'un encours maximum de tirage de 10 millions d'euros. À titre d'information, cette même année, la ville a mobilisé la ligne 64 jours pour un montant moyen de 1,1 millions d'euros.

Professionalisation des RAF

Après la mutualisation des directions des Finances de la Mairie et de l'AggLO en 2010, la professionnalisation des pôles de gestion administratif et financier (PGAF) a constitué, en 2011, un projet majeur pour l'équipe des Finances. Créés au sein de chaque direction, ces pôles sont chargés d'accompagner les services dans le suivi administratif, juridique et comptable des dossiers.

Bilan financier

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2011 : 214,6 M€



Evolution des grands équilibres financiers 2011 à périmètre constant (par rapport à 2010)

Opérations Réelles en M€ - Budget Principal	CA 2011	CA 2010	Evol. %
Recettes de gestion (hors ESAD, Festival de Loire)	177,5	176,5	0,6%
Dépenses de gestion (hors ESAD, Festival de Loire)	145,2	145,8	-0,4%
Impact recettes - dépenses ESAD, Festival de Loire	-0,5	-0,6	
Epargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	31,8	30,1	5,6%
Solde recettes - dépenses exceptionnelles	0,3	4,6	-93,5%
Epargne de gestion (y/c éléments exceptionnels)	32,1	34,7	-7,5%
Intérêts de la dette	2,8	2,6	7,7%
Epargne brute / Autofinancement brut	29,3	32,1	-8,7%
Remboursement du capital de la dette	11,6	11,3	2,6%
Epargne disponible / Autofinancement net	17,7	20,8	-14,9%
Dépenses d'investissement (hors remboursement de dette)	49,8	47,7	4,5%
Recettes propres d'investissement	23,5	15,4	53,1%
Emprunt d'équilibre	10,0	12,0	-16,7%
Encours dette budgétaire au 31/12/N	98,6	100,1	-1,5%

FESTIVAL DE LOIRE

Edition 2009	
Dépenses	2,15 M€
Recettes	0,64 M€
Coût net	1,51 M€

Edition 2011	
Dépenses	1,69 M€
Recettes	0,35 M€
Coût net	1,34 M€

Pour l'exercice 2011, les recettes et les dépenses gérées par la mairie d'Orléans sont réparties dans 5 budgets, en application des règles de la comptabilité publique :

- le budget principal (le plus important en volume)
- le budget annexe des opérations funéraires
- le budget annexe des ZAC aménagées en régie
- le budget annexe des activités soumises au régime général de la TVA
- le budget annexe du parc floral de La Source

Recettes réelles de fonctionnement 2011 : 190 M€ (périmètre constant par rapport à 2010)

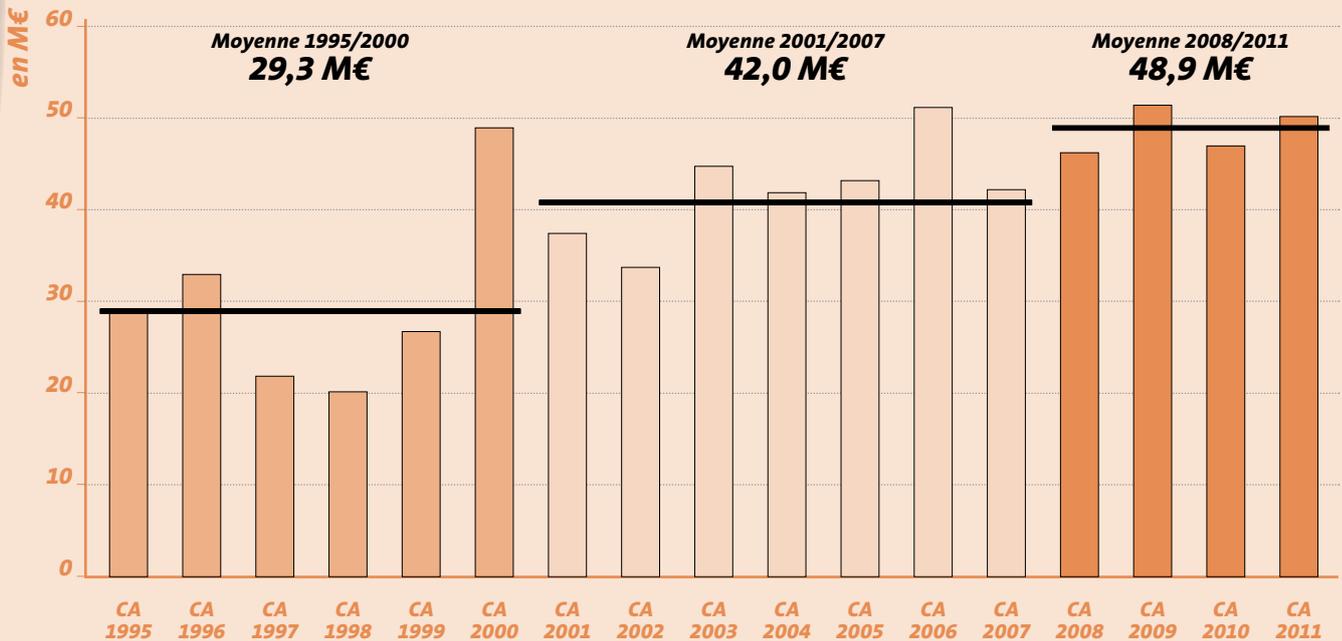
EN MILLIONS D'€	2011	2010	ÉVOLUTION
Impôts et taxes	110	107,9	2,0%
Dotations et participations	44,7	45,4	-1,6%
Autres ressources d'exploitation	11,2	11,1	0,7%
Rembt de charges de personnel	11,6	12,1	-4,0%
Recettes de gestion courantes	177,5	176,5	0,6%
Impact ESAD, Festival de Loire	3,3		
Produits financiers et exceptionnels	9,6	2,5	286,9%
Reprise de provisions	-	8	-100,0%
Total recettes réelles	190,4	187,0	1,8%

Dépenses réelles de fonctionnement 2011 : 153 M€ (périmètre constant par rapport à 2010)

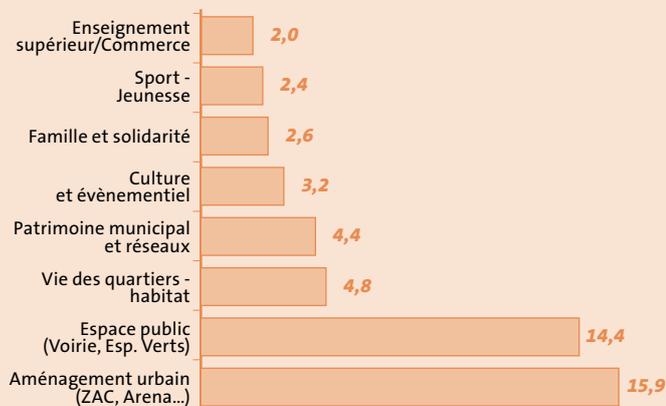
EN MILLIONS D'€	2011	2010	ÉVOLUTION
Frais de personnel	89,6	89,7	-0,2%
Charges générales	31,8	32	-0,9%
Autres charges / subventions	23,8	24	-0,7%
Dépenses de gestion courantes	145,2	145,8	-0,4%
Impact ESAD, Festival de Loire	3,8	0,6	
Charges financières et exceptionnelles	4,0	7,1	-44,4%
Provisions constituées	0,2		
Total dépenses réelles	153,2	153,6	-0,2%

Bilan financier

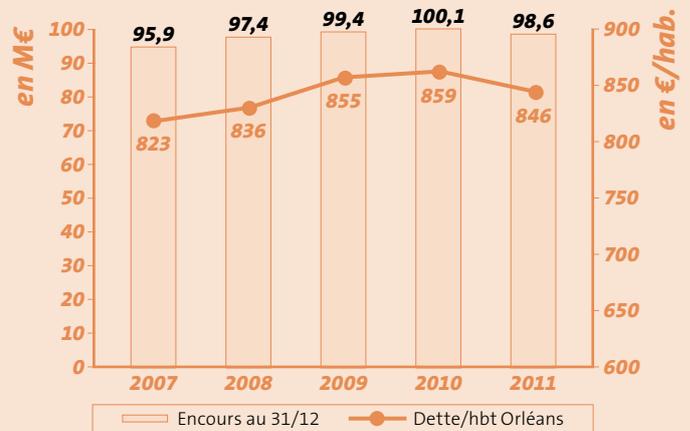
Evolution des dépenses d'équipement depuis 1995



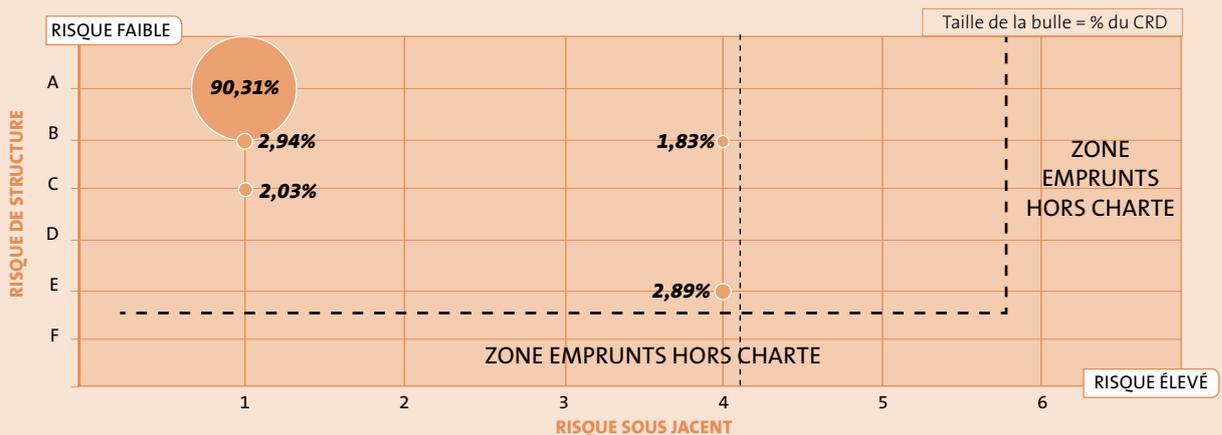
Répartition des dépenses d'équipement 2011 en M€ : 49,6 M€



Evolution de l'endettement au 31/12/2011



Selon les critères de la charte GISSLER (classification des prêts des collectivités selon leur niveau de risque), 90,31% de l'encours de dette de la Ville est classé en 1A, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible. Par ailleurs, la dette ne présente aucun emprunt toxique (emprunts hors charte).



Pour 100 € de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement, la Ville perçoit :

38,7 €	Produits de la fiscalité locale
17,0 €	Dotations de l'Etat (DGF/DGD...)
13,9 €	Dotations reçues de la Communauté d'Agglomération
6,9 €	Subventions reçues
6,8 €	Recettes du domaine et autres frais de personnels
6,5 €	Remboursements
4,6 €	Emprunts mobilisés
3,7 €	Cessions
1,9 €	FCTVA

Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

41,7 €	Charges de personnel
23,1 €	Dépenses d'équipement
15,3 €	Charges générales
11,9 €	Subventions versées
6,7 €	Charge de la dette
1,2 €	Autres charges

Pour 100 € de dépenses d'équipement, la Ville a réalisé :

32 €	Aménagement urbain (ZAC, Arena...)
29 €	Espace public (voirie, esp. verts)
10 €	Vie des quartiers - habitat
9 €	Patrimoine municipal et réseaux
6 €	Culture et événementiel
5 €	Famille et solidarité
5 €	Sport - Jeunesse
4 €	Enseignement supérieur/Commerce

Mise en œuvre de la dématérialisation des actes budgétaires

Fin 2011, la mairie d'Orléans a décidé de s'engager dans la démarche de transmission dématérialisée de ses budgets et de ses comptes, à la Préfecture, à compter de 2012.

Dans le Loiret, seulement deux collectivités ont dématérialisé leurs actes budgétaires à fin 2011 : la mairie d'Orléans et la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire.

La mutualisation des Finances entre la mairie d'Orléans et l'Agglomération d'Orléans

Depuis 2010, les équipes de la mairie d'Orléans et de l'Agglo sont regroupées au sein d'une même direction mutualisée.

Dans la période actuelle, où l'utilisation des ressources doit être plus que jamais optimisée, la mutualisation de services entre plusieurs collectivités permet de mettre en commun les moyens et les compétences, d'éviter les doublons et de dégager des synergies pour offrir un meilleur service à moindre coût.

Au niveau du Loiret, la mairie d'Orléans et l'Agglo sont en pointe dans la mise en œuvre de cette nouvelle organisation des administrations locales.

ET DEMAIN ?

Depuis plusieurs années, l'Etat et les collectivités locales sont engagés dans un processus de dématérialisation des documents transmis entre administrations (collectivités, Préfecture, Trésor Public), des marchés publics (contrats signés avec les fournisseurs) et des formalités administratives, notamment au bénéfice des usagers.

Le processus de dématérialisation a pour objectif de réduire substantiellement le volume des documents « papier » échangés, au profit de documents au format numérique. La dématérialisation est donc en totale cohérence avec la stratégie de développement durable définie au sein de l'Agenda 21 de la Ville, notamment pour ce qui concerne la préservation des ressources.

Dans le domaine des Finances communales, les étapes futures consisteront à dématérialiser les documents comptables nécessaires au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes par le Trésor Public, ainsi qu'à mettre en place une circulation dématérialisée des bons de commandes et des factures au sein de la Mairie.

Analyse consolidée des risques et des comptes 2011 : le reflet

Les faits marquants de l'exercice 2011 :

- Signature avec la société Orléans Gestion de la délégation de service public pour la construction et l'exploitation du nouveau parc de stationnement de la place du Cheval Rouge.
- Signature avec la société LYONNAISE DES EAUX France de la délégation du service public d'eau potable de la Ville d'Orléans.
- Création de la SEM Patrimoniale Orléans Val de Loire
- Signature avec la S.E.M.D.O d'une convention de mandat pour la réalisation des futurs aménagements et équipements du quartier de l'Argonne
- Signature avec la société Orléans Spectacles d'un avenant au contrat d'affermage du Zénith, portant son terme au 31 juillet 2013
- Première année de gestion autonome de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design d'Orléans.
- Elargissement du périmètre de consolidation à 8 organismes : l'ESAD, la SEMPAT, le SIVU des Groues, DREAM, ECO CJF Athlétisme, Orléans Basket, le Relais Orléanais, le Studium.

Ville pilote en matière d'analyse consolidée, Orléans procède chaque année à une consolidation des comptes et à une évaluation des risques sur la base d'une méthodologie proposée par Bercy. Par cette démarche volontaire, qui va au-delà des obligations légales, la Mairie d'Orléans a pour objectif :

- de donner une image complète de l'ensemble des services, actions et projets publics développés sur son territoire,
- d'identifier les enjeux, notamment financiers, et les engagements,
- de développer l'information sur la situation financière de ses partenaires.

En 2011, le périmètre de consolidation comprend 45 entités, autour de la Ville d'Orléans et de ses 4 budgets annexes :

- le CCAS, établissement public à caractère administratif et ses 3 budgets annexes,
- Les Résidences de l'Orléanais OPH d'Orléans, établissement public à caractère industriel et commercial,
- l'Agglo, établissement public de coopération intercommunale et ses 11 budgets annexes,
- l'ESAD, établissement public de coopération culturelle,
- le SIVU des Groues, syndicat intercommunal à vocation unique,
- 7 sociétés de droit privé,
- 33 associations.

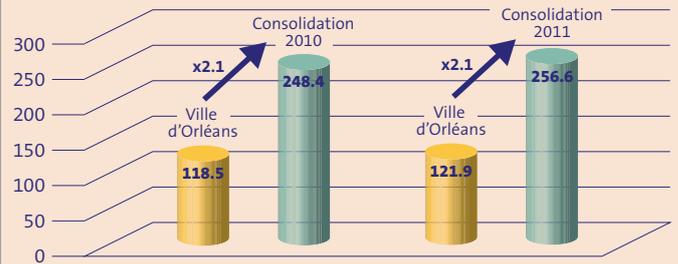
Consolidation des comptes

L'exercice de consolidation des comptes met en évidence l'effet de levier résultant de l'action conjuguée des différents acteurs (Mairie, associations, établissements publics et sociétés privées).

En 2011, pour chaque euro dépensé par la Mairie en fonctionnement (dépenses d'exploitation), les Orléanais bénéficient de plus de 2 euros de services rendus et pour chaque euro dépensé en investissement, l'effet de levier atteint un rapport supérieur à 4, en raison de l'importance des investissements réalisés par la Ville mais aussi par l'Agglomération (notamment le projet CLEO) et par l'Office d'HLM de la ville, dans le cadre de l'important programme de rénovation de son parc de logements.

Consolidation des dépenses d'exploitation 2011 sur le périmètre de l'action municipale

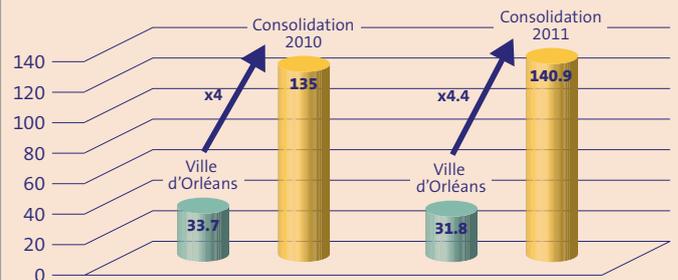
En 2011, au-delà des actions directement mises en œuvre par la Ville, les services proposés sur le territoire municipal sont gérés essentiellement par 5 structures publiques ou parapubliques (l'Agglo, l'Office d'HLM Les résidences de l'Orléanais, le CCAS, l'ASELQO et l'ESAD).



La consolidation 2011 fait apparaître un effet de levier de 2,1, identique à celui de 2010.

Consolidation des dépenses d'investissement 2011 sur le périmètre de l'action municipale

En 2011, au-delà des opérations directement portées par la Ville, les projets majeurs d'investissement du territoire municipal ont été réalisés par 4 structures publiques ou parapubliques (l'Agglo, l'Office d'HLM Les résidences de l'Orléanais, la SEMDO et la SEMPAT).



La consolidation 2011 fait apparaître un effet de levier de 4,4, légèrement supérieur à celui de 2010, résultant de l'effort d'investissement réalisé sur la Ville d'Orléans pour la construction de la ligne B du tramway (Agglo), pour les projets d'urbanisme (Ville, SEMDO, Agglo, SEMPAT) et la construction de logements sociaux (OPHLM).

de l'action municipale

Analyse consolidée de l'endettement

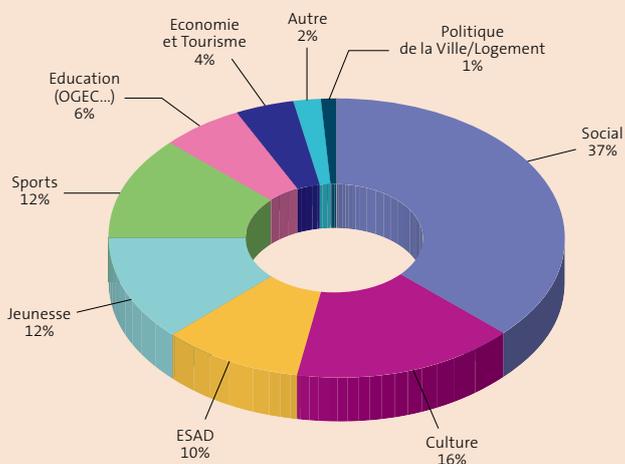
Le rapport de consolidation est désormais complété d'une analyse détaillée de l'endettement de la Mairie, de l'Agglo et de l'Office d'HLM de la ville. Au-delà du faible niveau d'endettement de la Mairie, souligné par la Chambre des comptes dans son rapport publié en juin 2011, les caractéristiques très "classiques" des emprunts souscrits par la Mairie, l'Agglo et l'Office d'HLM montrent la vigilance particulière dont fait preuve l'équipe municipale.

Analyse des risques

L'analyse consolidée des risques apporte un éclairage pertinent et indispensable sur la situation financière des principaux partenaires de la Mairie et traduit une volonté de lisibilité, de contrôle et de transparence financière vis-à-vis des Orléanais.

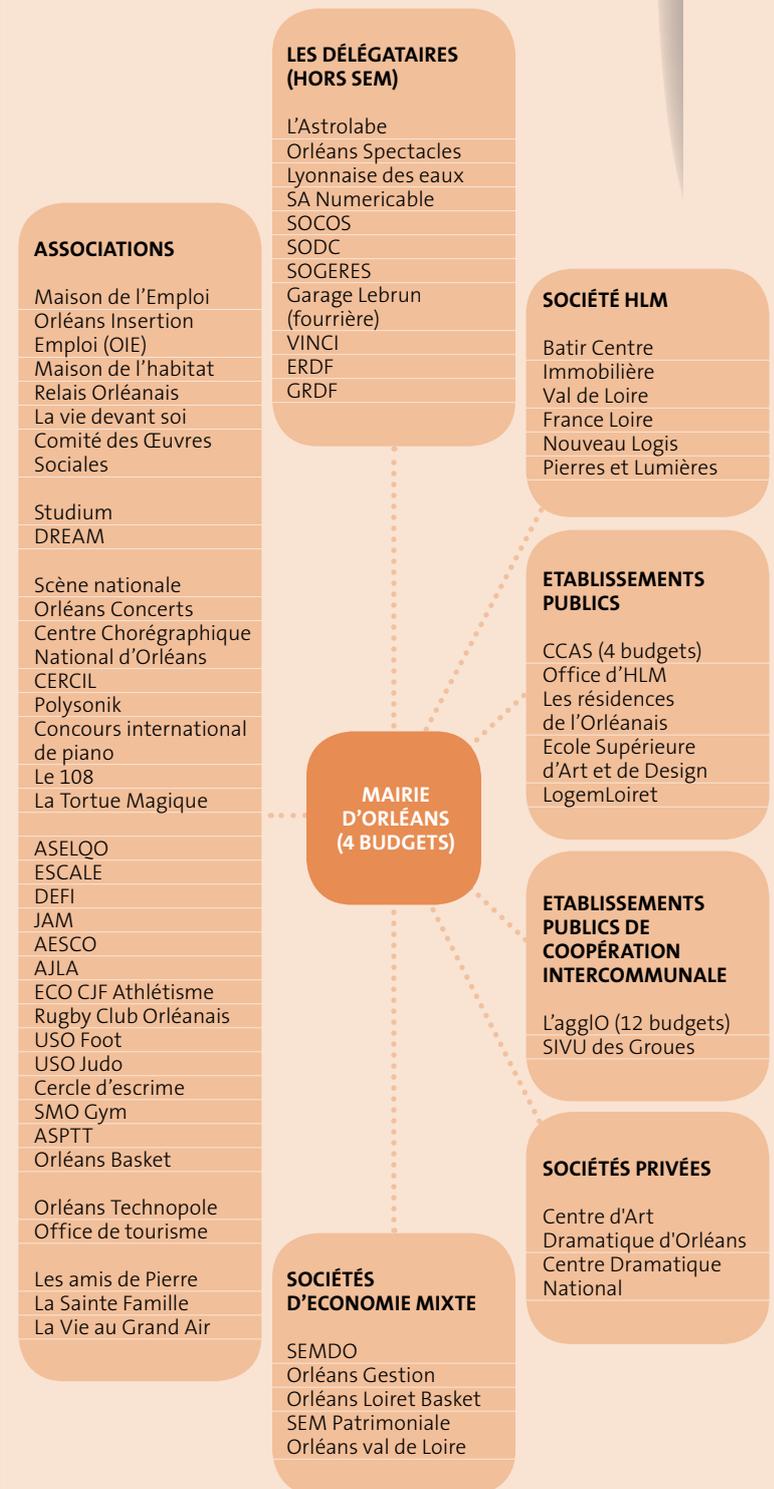
L'analyse réalisée sur la base des comptes 2011 produits par les partenaires de la Mairie montre une situation financière d'ensemble correcte, qui garantit la pérennité de l'action municipale.

Subventions de fonctionnement de la Ville à ses partenaires : répartition par secteur



Avec 37% des subventions versées par la Ville, les partenaires du secteur social restent les principaux bénéficiaires des subventions versées par la Ville. En 2011, la part du secteur Culture atteint 26% du total des subventions de fonctionnement versées, contre 17% en 2010. Cette évolution est directement liée à l'autonomisation de l'Institut d'Art Visuel, établissement d'études supérieures, transformé en Etablissement public à caractère culturel, avec un budget autonome, début 2011. A périmètre constant, la part des différents secteurs est stable par rapport à 2010

Périmètre d'analyse des risques des comptes



**Rapport
d'activité
2011**



Mairie d'Orléans
www.orleans.fr